

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10264

Vendredi 12 Juillet 2024

Le Royaume parmi les toutes premières cibles des fake news

Le Maroc n'en a cure
N'en déplaie aux ennemis affichés ou occultes



Habib El Malki : L'accompagnement assidu de la réforme parmi les priorités du CSEFRS



Tirage au sort des Coupes africaines
Un tour préliminaire à la portée des clubs marocains

Le Raja et l'ASFAR entameront la Ligue des champions d'Afrique dès le premier tour préliminaire. Ils auront à affronter respectivement, à l'issue du tirage au sort effectué jeudi au siège de la CAF, les clubs d'ASGNN du Niger et Remo Stars du Nigeria.

En Coupe de la Confédération, la RSB, finaliste lors de la précédente édition, a été exempté du premier tour préliminaire et jouera au second tour le vainqueur du match qui opposera Kanemi du Nigeria à Dadeji du Bénin.

Quant à l'UTS, second représentant du football national en C2 continentale, elle a hérité au premier tour préliminaire du Racing Club d'Abidjan de la Côte d'Ivoire.

Les matchs allers sont prévus entre les 16 et 18 août prochain alors que les matchs retours auront lieu entre les 23 et 25 dudit mois.



Habib El Malki : *L'accompagnement assidu de la réforme parmi les priorités du CSEFRS*



Le président du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (CSEFRS), Habib El Malki, a souligné, mercredi à Rabat, que l'accompagnement assidu de la réforme de l'éducation, à tous les niveaux, figure parmi les priorités du Conseil depuis le début de son mandat.

Cet accompagnement se manifeste notamment à travers le suivi des différents chantiers éducatifs et projets de réforme,

des rencontres avec des responsables gouvernementaux et l'examen de leurs programmes de travail, ainsi que l'interaction avec les questions et évolutions inhérentes au champ éducatif, a relevé M. El Malki qui s'exprimait à l'occasion de la 5^{ème} session du deuxième mandat de l'Assemblée générale du CSEFRS.

Il a noté, dans ce sens, que le Conseil, qui apprécie l'ensemble des initiatives de réforme adoptées, considère que l'accélération de la mise en œuvre des dispositions

de la loi-cadre 51-17 et l'opérationnalisation de son cadre juridique et réglementaire constituent un gage supplémentaire de la durabilité et du renforcement de la réforme.

Cette session marque une étape nouvelle dans les travaux du Conseil et une occasion pour faire le point sur ses objectifs fondamentaux, a-t-il poursuivi.

Concernant le rapport annuel 2023, M. El Malki a indiqué que l'Assemblée générale du Conseil a créé, lors de la première

session, un comité provisoire chargé d'élaborer un projet de rapport annuel sur le bilan des travaux et les perspectives d'action du Conseil.

Et d'ajouter que ce document permet de communiquer sur les performances du Conseil et ses réalisations afin de mener à bien la mission qui lui a été confiée.

Ce rapport va au-delà de l'approche consistant à dresser le bilan du Conseil et à faire le point sur ses activités, mais il s'agit plutôt d'un document de référence important, qui établit une vision globale de l'action, et non des activités dans un sens quantitatif et chronologique, a expliqué le président du CSEFRS.

Il a noté que l'élaboration de ce rapport annuel a tenu compte de l'indépendance du Conseil, de l'effort de réflexion qu'il engage pour la mise en œuvre de la réforme, des contextes national et international, ainsi que du rôle particulier qui incombe au Conseil en tant qu'institution de gouvernance.

Parallèlement au projet de rapport annuel, un rapport de l'Instance nationale d'évaluation sur "l'égalité dans le système éducatif" sera présenté lors de cette session, a également fait savoir M. El Malki, soulignant que le contexte actuel de la réforme incite à mettre en avant la dimension stratégique de l'égalité, en tant que vecteur de changement vers la pleine citoyenneté des femmes et la consolidation des acquis.

Ce rapport constitue la première contribution du Conseil au vaste chantier national sur l'égalité entre les hommes et les femmes, a conclu le président du CSEFRS.

Abdeljalil Lahjomri : *Les relations bilatérales vouées à des perspectives prometteuses dans différents domaines*

Le renforcement des relations distinguées entre le Royaume du Maroc et les Émirats arabes unis offrira des perspectives prometteuses de progrès dans différents domaines et impulsera la dynamique de développement dans le monde arabe et islamique, a affirmé, mercredi à Rabat, le secrétaire perpétuel de l'Académie du Royaume du Maroc, Abdeljalil Lahjomri.

S'exprimant à l'ouverture d'un colloque scientifique sur "Les relations maroco-émiraties, une réalité prospère et des perspectives prometteuses", organisé par l'Académie du Royaume en collaboration avec l'ambassade des Émirats arabes unis au Maroc, M. Lahjomri a souligné que la célébration du 52^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays incarne les relations fraternelles fondées sur le respect et la coopération entre les deux peuples frères unis par la religion et la communauté du destin.

À cet égard, il a indiqué que l'organisation de ce colloque scientifique est une occasion pour explorer les perspectives de coopération et de coordination fructueuse entre les chercheurs dans les relations maroco-émiraties, notant que ces relations sont marquées par une

coopération étroite, un échange soutenu d'expériences et une concertation des efforts, grâce aux politiques judicieuses des deux pays et à leurs positions claires face aux défis régionaux et mondiaux en faveur de la paix, de la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme et de la promotion du dialogue entre les cultures et les civilisations.

Rappelant que les relations entre les deux pays se caractérisent par leur profondeur historique, M. Lahjomri a relevé que la coopération entre le Maroc et les Émirats arabes unis concerne les domaines politiques, culturels et économiques, ajoutant que cette coopération est marquée du sceau de la solidarité, de la cohésion, du partenariat économique, et de l'échange culturel.

Le secrétaire perpétuel de l'Académie du Royaume a, à cet égard, mis en exergue le développement constant des relations économiques entre le Maroc et les Émirats arabes unis au cours des dernières années, notamment après la signature d'une déclaration pour "un partenariat novateur, renouvelé et enraciné" lors de la visite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI aux Émirats arabes unis en décembre 2023, laquelle déclaration vise l'intensification des échanges commerciaux et les investis-

sements dans les années à venir, notamment dans les domaines du commerce, de l'industrie, de l'énergie et de la logistique.

Pour sa part, le président du Conseil émirati de la Fatwa et chef du Forum d'Abou Dhabi pour la paix, Cheikh Abdallah Bin Bayyah, a fait observer que les relations entre les Émirats arabes unis et le Royaume du Maroc s'appuient sur des valeurs profondément enracinées et authentiques.

Dans son intervention sur le thème "L'importance des valeurs dans la vie des nations", il s'est attardé sur la valeur de la sagesse en tant que socle favorisant la stabilité, la prospérité, la tolérance et la coexistence, soulignant que "cette valeur se matérialise dans les deux pays à travers des décisions et politiques équilibrées et une volonté ferme d'unifier les rangs".

Il a, dans ce sens, mis en avant l'engagement des deux pays pour la consolidation des valeurs de tolérance et du vivre-ensemble, précisant que le Maroc et les Émirats arabes unis se positionnent en tant que "havre de cohabitation entre les personnes de nationalités, religions, cultures et ethnies différentes dans la paix et le respect".

De son côté, l'ambassadeur des

Émirats arabes unis au Maroc, Al-Asri Saeed Ahmed Al Dhaheri, a relevé que les relations entre les deux pays frères sont ancrées dans l'histoire, rappelant que "le Royaume du Maroc fait partie des premiers pays ayant soutenu la création de l'union des Émirats arabes unis, balisant la voie à des relations fortes de coopération et d'entraide dans tous les domaines stratégiques et d'intérêt commun.

La coopération entre les deux pays ne se limite pas aux seules relations bilatérales mais s'étend aux différentes causes qui intéressent le monde arabe et musulman, a-t-il poursuivi, précisant que les relations bilatérales dans les domaines économiques et commerciaux vivent au rythme d'une évolution positive avec l'ambition de les hisser au rang d'un partenariat économique avancé s'appuyant sur les points forts des économies émiratie et marocaine, qui se distinguent par un degré avancé de complémentarité.

Les panels de ce forum scientifique s'articulent autour de thématiques diverses, en lien notamment avec les bases et les acquis des relations maroco-émiraties ainsi que l'importance géostratégique et les perspectives des relations bilatérales.

Le Royaume parmi les toutes premières cibles des fake news

Le Maroc n'en a cure

N'en déplaît aux ennemis affichés ou occultes



négalement la coopération entre les citoyens et le gouvernement, inciter au chaos et impacter l'économie.

Les défis sont accentués par les transformations numériques et la transition vers l'économie numérique. Avec l'augmentation de ces changements, les défis liés à la sécurité de l'information et à la protection contre la désinformation augmentent également. Le domaine numérique devient un champ de bataille privilégié pour les États et les milices hostiles, incapables de rivaliser avec le Maroc, mais trouvant dans la désinformation un terrain fertile pour semer la confusion et la discorde.

Sur le plan économique, les répercussions sont tout aussi préoccupantes. Les investisseurs étrangers, alertés par les rumeurs de stabilité politique ou économique, peuvent hésiter à investir, ralentissant ainsi la croissance et le développement économique. En effet, la désinformation peut perturber les marchés financiers et affecter la confiance des entreprises et des consommateurs. Les entreprises peuvent être victimes de campagnes de désinformation visant à nuire à leur réputation, ce qui peut entraîner des pertes financières considérables.

Une réponse technologique, sociale et politique

Pour faire face à ces défis, la réponse doit être à la fois proactive et réactive. Les experts recommandent plusieurs mesures. Les institutions concernées doivent prendre des mesures efficaces, incluant la sensibilisation aux dangers des fausses nouvelles et la formation des citoyens à la vérification des informations avant de les publier ou de les croire. Le renforcement des lois et des règlements pertinents est crucial, tout comme l'utilisation de la technologie pour lutter contre la désinformation. Abdelwahab Jarib propose que «le Maroc investisse dans des technologies avancées de surveillance et d'analyse des médias sociaux pour identifier les tendances de désinformation en temps réel». «La collaboration avec des entreprises technologiques et des institutions académiques peut aider à développer des outils plus efficaces pour contrer cette menace», explique-t-il. Et d'ajouter : «La coopération internationale est également indispensable pour lutter contre un phénomène qui ne connaît pas de frontières. Le partage d'informations et de bonnes pratiques entre les nations peut renforcer les défenses contre la désinformation». «La lutte contre la désinformation nécessite une approche coordonnée à l'échelle mondiale. Les alliances stratégiques et les partenariats internationaux peuvent augmenter l'efficacité des efforts individuels et offrir une réponse plus cohérente et unifiée à cette menace globale», précise le spécialiste.

«La lutte contre les fausses nouvelles au Maroc nécessite donc une mobilisation collective et une stratégie multidimensionnelle. Dans un monde où l'information est à la fois un outil et une arme, il est impératif pour le Maroc de se doter des moyens nécessaires pour protéger ses citoyens et ses institutions», note l'expert en cybersécurité. «La résilience du Royaume face à ce fléau dépendra de sa capacité à innover, à éduquer et à coopérer sur tous les fronts pour bâtir un environnement médiatique sain et sécurisé», conclut-il.

Mehdi Ouassat

La plateforme Misbar, spécialisée dans la lutte contre les rumeurs et les fausses informations, a récemment révélé dans son indice mensuel pour le mois de juin que le Maroc figure parmi les premiers pays victimes de fausses nouvelles. Se classant troisième après le Yémen et la Palestine, environ 15 fausses nouvelles ont ciblé le Maroc durant cette période. Cette situation préoccupante souligne l'ampleur du défi auquel est confronté le Royaume dans un monde de plus en plus dominé par les flux numériques d'informations.

Les thématiques sensibles, un terrain fertile

Selon Misbar, la majorité des allégations recensées tournent autour des développements actuels au Moyen-Orient. Un exemple flagrant est celui d'une fausse information, relayée par certains médias et comptes algériens sur les réseaux sociaux, prétendant que des soldats marocains participaient, aux côtés de l'armée israélienne, à la guerre contre Gaza. Bien que démentie rapidement, cette rumeur illustre la facilité avec laquelle des informations trompeuses peuvent se propager et semer le doute dans l'esprit du public.

Cette fausse nouvelle n'est en effet que la partie émergée de l'iceberg d'une campagne de désinformation plus vaste et sophistiquée. Les mécanismes de propagation de ces informations sont souvent bien orchestrés, impliquant des réseaux sociaux, des blogs, et parfois même des médias traditionnels, créant une toile complexe et difficile à démêler. Les techniques utilisées vont des faux comptes et des bots aux «influenceurs» qui, consciemment ou inconsciemment, amplifient les fake news.

Le choix des sujets n'est pas anodin. En ciblant des thématiques sensibles et émotionnellement chargées, telles que le conflit israélo-palestinien, les instigateurs de ces fausses informations exploitent les préjugés et les pas-

sions du public. Leurs infox sont conçues pour provoquer des réactions immédiates et intenses, en jouant sur les sentiments de colère, de peur et de frustration, ce qui facilite leur viralité. De plus, la vitesse à laquelle ces fausses nouvelles se répandent est amplifiée par les algorithmes des réseaux sociaux qui favorisent les contenus générant de l'engagement, souvent au détriment de l'exactitude et de la véracité.

Pour Abdelwahab Jarib, expert en cybersécurité, «la large diffusion des réseaux sociaux facilite la propagation rapide d'informations incorrectes parmi les utilisateurs. Ces réseaux sont souvent animés par des influenceurs en quête de buzz, négligeant les normes professionnelles». «L'impact de ces fausses nouvelles est amplifié par la situation politique et sociale complexe du Maroc. Le pays attire une grande attention médiatique, ce qui en fait une cible privilégiée pour ceux qui cherchent à influencer l'opinion publique et à porter atteinte à la stabilité du pays», ajoute le spécialiste.

Ces campagnes de désinformation sont souvent sophistiquées, impliquant des techniques avancées de manipulation de l'information, y compris l'utilisation de deepfakes et d'autres technologies de création de contenu trompeur. «Les fausses nouvelles ne se contentent plus de simples textes ou images manipulées. Nous voyons de plus en plus de vidéos et d'enregistrements audio falsifiés qui semblent authentiques, ce qui rend la détection et la correction encore plus difficiles», estime, pour sa part, Zohra Amrani, chercheuse en communication numérique.

Un climat de méfiance et de tension

La réforme actuelle du Code de la famille est un exemple des sujets épineux qui attisent les divergences idéologiques et les tentatives d'influence peu éthiques. Ce projet de réforme, visant à moderniser les lois relatives aux droits des femmes et des enfants, a suscité des débats passionnés et des divisions profondes au sein de

la société marocaine. Khadija El Fakir, militante pour les droits des femmes, explique que «des discussions autour de la réforme du Code de la famille sont marquées par des opinions fortement polarisées». «Certaines factions utilisent les réseaux sociaux pour propager des informations erronées afin de manipuler l'opinion publique et créer un climat de méfiance et de tension», souligne-t-elle.

Le domaine sportif n'est pas non plus épargné. Des rumeurs malveillantes entourant les importantes échéances comme l'organisation par le Maroc de compétitions internationales, dont la Coupe d'Afrique 2025 ou encore le Mondial 2030, visent à semer le doute et à perturber les préparatifs. «Les fausses nouvelles dans le domaine sportif cherchent souvent à déstabiliser les institutions sportives et à saper la confiance du public dans les capacités organisationnelles du pays. Cela peut également avoir des répercussions négatives sur l'image du Maroc à l'étranger», estime Abdelwahab Jarib.

En outre, la situation géopolitique du Maroc, notamment en ce qui concerne les questions sensibles comme le Sahara marocain et le conflit israélo-palestinien, en fait une cible de choix pour les campagnes de désinformation orchestrées par des acteurs étrangers. «Les ennemis du Maroc utilisent la désinformation comme une arme pour affaiblir la position du pays sur la scène internationale. Les fausses nouvelles sont délibérément créées pour discréditer le Maroc et influencer les perceptions internationales», ajoute le spécialiste.

Une menace multiforme

L'ampleur de la menace des fausses nouvelles va au-delà de simples rumeurs. Abdelwahab Jarib met en garde : «La propagation des fausses nouvelles constitue une menace pour la sécurité et la stabilité au Maroc à plusieurs niveaux. Elle peut entraîner une perte de confiance dans les institutions gouvernementales, affecter

Le Maroc organise à New York une réunion de haut niveau sur la sécurité alimentaire en Afrique



La Mission du Maroc auprès des Nations unies à New York et le Groupe OCP ont conjointement organisé un événement de haut niveau sur la sécurité alimentaire en Afrique, dans le cadre du Forum politique de haut niveau du Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC) sur le développement durable, qui se tient dans la métropole américaine du 8 au 17 juillet.

Placée sous le thème "Les objectifs de développement durable (ODD) en action : façonnons l'Afrique que nous voulons. Des partenariats effectifs pour éradiquer la pauvreté, construire la souveraineté alimentaire et atténuer le changement climatique", cette réunion a été coparrainée avec les Missions permanentes du Rwanda, d'Éthiopie, du Nigeria et du Kenya.

Cet événement a été ouvert par les remarques introductives de la Secrétaire générale adjointe des Nations unies, Amina Mohammed, et de l'ambassadeur représentant permanent du Maroc à l'ONU, Omar Hilale, ainsi qu'un exposé du président directeur général du Groupe OCP, Mostafa Terrab.

Ont également pris part à cette réunion MM. Tesfaye Yilma Sabo, Ernest Rwamucyo, Syndoph Endoni, Njambi Kinyungu, respectivement ambassadeurs permanents d'Éthiopie, du Rwanda, du Nigeria et du Kenya auprès de l'ONU, la directrice exécutive au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR), Ismahane Elouafi, Prof. Daniel Nahon, fondateur du Centre européen de recherche et d'enseignement des géosciences de l'environnement (CEREGE), ainsi que d'autres hauts responsables onusiens, ambassadeurs de pays membres à l'ONU et représentants d'organisations internationales et médias accrédités aux Nations unies.

Cette initiative reflète l'attachement ferme du

Royaume du Maroc à sa profonde africaine et son engagement sans faille, sous le leadership clairvoyant de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en faveur du codéveloppement et de la prospérité de l'Afrique dans le cadre d'une coopération Sud-Sud mutuellement bénéfique.

Dans sa déclaration liminaire, M. Hilale a souligné que l'engagement du Royaume pour l'élimination de la faim et la promotion d'une agriculture durable émane d'une prise de conscience collective du défi que représente la sécurité alimentaire dans le monde en général et sur le continent africain en particulier, notant que c'est pourquoi Sa Majesté le Roi a placé la sécurité alimentaire au cœur de Ses priorités stratégiques pour l'Afrique.

M. Hilale a tenu à rappeler que le Maroc a toujours investi dans l'agriculture notamment à travers la coopération Sud-Sud en Afrique, qui dispose de plus de la moitié des terres arables non cultivées au monde, précisant que le Royaume a entrepris de partager son expérience et ses bonnes pratiques avec les pays africains frères.

Cette action est confortée par les recommandations du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021 qui appelle à renforcer les partenariats et à encourager les investissements publics et privés pour libérer le plein potentiel de l'agriculture durable, a enchaîné l'ambassadeur.

Il a fait remarquer que c'est dans ce contexte que s'inscrit la stratégie multidimensionnelle du Groupe OCP sur le continent africain, notant qu'à travers cette présence, le Groupe marocain est aujourd'hui le principal fournisseur mondial de produits phosphatés, mais aussi le principal partenaire et pourvoyeur africain d'expertise en matière d'agriculture.

Abondant dans le même sens, M. Terrab a souligné d'emblée que l'Afrique vit au rythme d'une véritable "révolution verte", se disant convaincu que l'accélérateur de cette "révolution" sera la capacité du continent à produire ses propres engrais en s'appuyant sur ses abondantes ressources naturelles.

Le président directeur général du Groupe OCP a constaté à ce propos qu'alors que les terres arables par habitant dans le monde diminuent, 60% de ces terres arables non cultivées de la planète sont situées en Afrique, jugeant nécessaire de changer la perception lorsqu'il s'agit du rôle de l'Afrique en matière de sécurité alimentaire.

"L'Afrique va devoir jouer un rôle positif à l'échelle mondiale en termes de sécurité alimentaire", a-t-il affirmé, expliquant que cette sécurité dépend de la nutrition du sol et des plantes. "Sans engrais, nous ne pourrions produire que la moitié de la production alimentaire que nous produisons

de l'ODD 13 sur l'action climatique et rend la santé des sols et la nutrition abordables pour les petits exploitants agricoles.

Prenant la parole à cette occasion, la Secrétaire générale adjointe de l'ONU a salué les investissements engagés par le Maroc pour développer le secteur agricole, à travers la promotion de la production locale et la mise en place de cadres politiques qui catalysent le développement de systèmes alimentaires durables et résilients.

Cette dynamique a créé des emplois et renforcé le rôle des femmes dans la société marocaine, s'est-elle félicitée, notant que les systèmes alimentaires durables "concernent non seulement ceux qui consomment, mais aussi ceux qui gèrent et qui récoltent, depuis la production jusqu'à la table".

La responsable onusienne a, par ailleurs, relevé que l'Afrique est une région au potentiel énorme, représentant 60% des terres arables de la planète, estimant qu'il est possible de surmonter l'insécurité alimentaire et de développer des pratiques agricoles durables.

Elle a insisté sur l'importance de tirer profit des partenariats en vue de concrétiser la vision du continent inscrite dans l'Agenda 2063 de l'Afrique, en appelant à tenir la promesse non seulement pour les ODD et leur accélération, mais pour l'Afrique souhaitée par les Africains.

De son côté, l'ambassadeur représentant permanent du Rwanda, Ernest Rwamucyo, s'est félicité du partenariat unissant son pays au Maroc dans le secteur agricole à travers le Groupe OCP.

Il a souligné que la coopération avec le Royaume et le Groupe OCP a été "instrumentale" dans le processus de transformation du secteur agricole au Rwanda, ajoutant que les partenariats effectifs demeurent importants pour accélérer les efforts visant à réaliser les ODD.

Pour sa part, l'ambassadeur représentant permanent du Nigeria à l'ONU, Syndoph Endoni, a salué la coopération existant entre son pays et le Groupe OCP qui tend à assurer la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne, y compris à travers la mise en place de trois usines de mélange d'engrais au Nigeria.

Ces initiatives du Groupe marocain sont à même d'augmenter de manière significative l'approvisionnement en engrais du Nigeria et des pays voisins, a-t-il souligné.

Il a, par ailleurs, rappelé la signature par le Maroc et le Nigeria de quatre mémorandums d'entente pour la construction d'un gazoduc de 7.000 km, qui doit bénéficier à plusieurs pays du continent, notant que ce projet va stimuler la production d'énergie dans la région et au-delà.

Même son de cloche chez l'ambassadeur représentant permanent de l'Éthiopie, Tesfaye Yilma Sabo, qui a mis en avant la contribution du Groupe OCP à l'amélioration de la productivité agricole de l'Afrique.

La représentante de la Mission permanente du Kenya à l'ONU a, pour sa part, dit apprécier le travail accompli par le Groupe OCP dans ce pays, notamment à travers la promotion des nouvelles pratiques de gestion des nutriments, le renforcement des capacités des agriculteurs grâce à de bonnes pratiques agronomiques et en matière de santé des sols, et l'agriculture intelligente face au climat.

Abondant dans le même sens, le représentant de la Côte d'Ivoire a mis l'accent sur l'importance des partenariats robustes comme ceux liant le Groupe OCP à des pays africains, estimant qu'à travers de telles initiatives, l'Afrique serait en mesure d'assurer sa souveraineté alimentaire et progresser vers un avenir plus durable et inclusif.

Jusqu'au 17 juillet, le Forum de haut niveau sur le développement durable examinera les progrès réalisés vers l'objectif 1 sur l'élimination de la pauvreté, l'objectif 2 sur la faim zéro, l'objectif 13 sur l'action climatique, l'objectif 16 sur des sociétés pacifiques et inclusives et l'objectif 17 sur le renforcement des moyens de mise en œuvre.



Omar Hilale
Le Royaume a toujours investi dans l'agriculture notamment à travers la coopération Sud-Sud en Afrique

aujourd'hui", a-t-il dit.

Se demandant pourquoi l'Afrique n'utilise pas assez les engrais, M. Terrab a relevé que le continent est le plus grand exportateur de ressources naturelles à l'origine de la production des engrais, au moment où l'Afrique est au même titre un "importateur net" d'engrais finis.

"De ce fait, l'agriculteur africain a eu le problème fondamental d'avoir des engrais qui coûtent parfois deux à trois fois le prix des engrais ailleurs, même si ces engrais étaient fabriqués à partir des propres ressources naturelles du continent", a-t-il fait observer.

M. Terrab a indiqué que cette situation a changé lorsque le Groupe OCP a déployé sa stratégie multidimensionnelle et décidé de produire des engrais en Afrique, en allouant une quantité importante de ces engrais aux pays du continent. Désormais, 65% des engrais utilisés en Afrique sont fabriqués sur le continent, s'est-il félicité.

Le PDG du Groupe OCP est revenu par ailleurs sur l'évolution du Groupe marocain depuis qu'il a engagé des investissements massifs dans la production des engrais, soulignant que le Groupe OCP atteint plus de 30% de part de marché mondiale dans la production d'engrais.

Cette performance a permis au Groupe de se hisser à la première place en termes de production d'engrais, a-t-il dit, notant que le Groupe OCP a désormais une capacité de 15 millions de tonnes et a gagné une part importante du marché des engrais finis dans le monde entier.

Pour que l'Afrique assure sa sécurité alimentaire, il importe, selon M. Terrab, qu'elle produise ses propres engrais, utilise les engrais appropriés en vue de booster la productivité, contribue à la réali-



Mostafa Terrab
L'Afrique va devoir jouer un rôle positif à l'échelle mondiale en termes de sécurité alimentaire

El Hassan Daki : Le 17^{ème} congrès de l'APA, un nouveau départ dans la coopération entre les ministères publics africains

Le 17^{ème} congrès de l'Association des procureurs africains (APA) constitue un nouveau départ dans la coopération entre les ministères publics africains, a indiqué, mercredi à Marrakech, le procureur général du Roi près la Cour de cassation, président du ministère public, El Hassan Daki.

Ce 17^{ème} congrès de l'APA est l'occasion de renforcer les liens de communication, de raffermir les échanges et le partage des idées et des expériences entre les présidents des ministères publics africains, d'examiner une panoplie de points portant sur l'action des ministères publics, et de mettre l'accent sur les réalisations accomplies par l'APA lors de ce mandat, a ajouté M. Daki dans une déclaration à la presse au terme de l'Assemblée générale de l'Association.

Ce conclave, a-t-il poursuivi, permet également d'asseoir les jalons d'une coopération renforcée entre les pays africains en vue de venir à bout des différentes facettes du crime.

Il s'agit également, a-t-il dit, d'un cadre idoine susceptible d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération, de promouvoir les formations continues et d'assurer le partage des expé-

riences entre les pays africains.

Évoquant l'élection d'une nouvelle structure de gestion de l'APA, M. Daki a souligné que "nous espérons que cela insufflera un nouveau souffle à l'action des ministères publics à l'échelle du continent".

Pour sa part, le nouveau président de l'APA, le Kenyan Ren-son Ingonga, a fait part de sa forte volonté d'œuvrer sans relâche afin que l'Association aille de l'avant et atteigne des objectifs plus élevés.

Il a de même salué la mise en place d'un siège permanent de l'APA au Maroc, notant que cette décision devrait améliorer les services rendus par l'Association.

De son côté, le président sortant de l'APA, Mohamed Chaouki, a insisté sur l'importance de la coopération judiciaire entre les pays africains en vue de lutter contre les crimes transfrontaliers, notamment la traite des êtres humains et la cybercriminalité.

L'APA offre un cadre légal à même de réunir les procureurs africains et d'assurer des formations au profit des ministères publics en Afrique, a indiqué M. Chaouki, ajoutant que les réunions de l'APA auront à coup sûr un impact positif sur la coopéra-



tion panafricaine, non seulement dans le domaine judiciaire mais au-delà.

A rappeler que le Maroc a été élu à la tête du Secrétariat général de l'APA lors de l'Assemblée gé-

nérale de cet organe africain, tenue mercredi à Marrakech.

Le Comité exécutif de l'APA a également approuvé la mise en place du siège permanent de l'Association au Maroc.

Par ailleurs, la présidence de l'APA a été confiée pour un mandat de deux ans renouvelable au Kenya qui succède ainsi à l'Égypte, alors que la trésorerie est revenue à la Zambie.

Gabriela Sommerfeld : Pour l'Équateur, les relations avec le Maroc revêtent une grande importance

La ministre équatorienne des Relations extérieures et de la Mobilité humaine, Mme Gabriela Sommerfeld, a exprimé, mercredi, la grande importance que son pays accorde au développement des relations bilatérales avec le Maroc dans de nombreux domaines.

Lors d'une réunion de travail à Quito avec l'ambassadeur du Maroc en Colombie et en Équateur, Mme Farida Loudaya, la ministre équatorienne a mis l'accent sur les moyens de renforcer la coopération bilatérale, soulignant l'importance des partenariats politique, économique et commercial, culturel, scientifique et universitaire liant l'Équateur et le Royaume.

De même, les deux responsables ont examiné les différentes questions de l'agenda bilatéral, soulignant l'importance de renforcer le cadre juridique régissant les relations entre le Maroc et l'Équateur, qui remontent à février 1988.

L'échange entre Mme Sommerfeld et la diplomate marocaine a également «of-

fert l'occasion d'examiner les moyens à même d'insuffler une réelle dynamique au partenariat bilatéral entre Rabat et Quito, dans les différents domaines de coopération multisectorielle», a indiqué une source proche de la réunion de travail.

Passant en revue les différentes questions d'ordre international, les deux parties ont salué «la convergence de vue sur plusieurs dossiers d'intérêt commun sur le plan multilatéral entre le Maroc et l'Équateur», qui siège actuellement en tant que membre non permanent au sein du Conseil de Sécurité des Nations unies.

Dans un post publié sur ses réseaux sociaux, le ministère équatorien des Relations extérieures a estimé que cette réunion de travail a permis d'examiner «plusieurs questions de l'agenda bilatéral, de la coopération, du commerce et des investissements dans les secteurs stratégiques de développement» en vue de renforcer les relations entre les deux pays.

Participation du Maroc à la 21^{ème} Conférence arabe des chefs des autorités de l'immigration

Les travaux de la 21^{ème} Conférence arabe des chefs des autorités de l'immigration et des passeports se sont tenus, mercredi à Tunis, avec la participation du Maroc.

Cette réunion à laquelle a pris part le chef du service des frontières à la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), Chouaib Jnah, a été l'occasion de mettre en avant les expériences des pays membres en matière de lutte contre la falsification des documents de voyage et la traite des êtres humains.

A l'ordre du jour de cette réunion figuraient également l'examen d'un plan guide portant sur la lutte contre l'immigration irrégulière et les résultats des travaux de la commission chargée d'étudier la mise en place d'une plateforme d'échange des données biométriques des voyageurs.

Dans une allocution à l'ouverture de cette réunion, le secrétaire général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur,

Mohamed Ben Ali Koman, a mis en exergue le rôle de la Conférence en tant que plateforme d'échange sur les stratégies de lutte contre la falsification des documents de voyage et leur utilisation dans les opérations d'immigration irrégulière.

Et d'ajouter que la participation des structures spécialisées à cette conférence tels que l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime et l'Agence européenne de garde-frontières et de gardes-côtes permettra de s'informer sur les meilleures pratiques dans ce domaine aux niveaux régional et international.

Cette conférence est marquée également par la participation des représentants du Secrétariat général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur et de l'Université arabe Naïf pour les sciences de la sécurité.

Les recommandations de cette conférence seront soumises par le Secrétariat général à la prochaine session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur.

Journée mondiale de la population

Recenser pour mieux progresser

La prospérité d'une population passe inéluctablement par une identification efficace de ses besoins et attentes. Dans le monde entier, d'importants efforts sont fournis pour améliorer continuellement la collecte et l'analyse des données démographiques. La célébration jeudi de la Journée mondiale de la population est l'occasion de mettre en lumière ces efforts. C'est parce que chaque personne compte et que chaque individu du globe doit jouir de ses droits humains et atteindre son plein potentiel que la Journée mondiale de la population doit interpeller sur la nécessité de mettre en place des systèmes de données reflétant fidèlement la diversité humaine.

Cette journée mondiale constitue également une occasion de célébrer les progrès en matière d'amélioration de la prestation des soins de santé à l'échelle mondiale, à la faveur notamment d'une révolution technologique permettant de mesurer, plus efficacement que jamais auparavant, la réalité et les expériences des personnes.

"L'humanité ne pourra progresser que si chaque personne est recensée, où qu'elle se trouve et quelle qu'elle soit, dans toute sa singularité. Pour en finir avec les inégalités, pour instaurer et cultiver la paix et la prospérité, pour que l'espoir brille d'une lumière plus intense, il importe de redoubler d'efforts en faveur de l'inclusion", a souligné à cette occasion la directrice exécutive du Fonds des Nations unies pour la population, Natalia Kanem.

Dans une déclaration à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale

de la population, Mme Kanem a salué les "énormes" progrès réalisés dans la collecte, l'analyse et l'utilisation des données démographiques au cours des trente dernières années, répondant à l'appel de la Conférence internationale sur la population et le développement de 1994.

De nouvelles statistiques démographiques, ventilées par âge, origine ethnique, genre et autres facteurs, reflètent la diversité au sein de nos sociétés, a-t-elle fait remarquer, notant, à titre d'exemple, que les deux tiers des pays du monde incluent désormais des questions sur le handicap dans leur questionnaire de recensement.

Le Maroc à pied d'œuvre pour réussir son prochain Recensement de la population

Le Maroc, qui s'apprête à réaliser son 7ème Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 2024), accorde une place stratégique aux différentes questions inhérentes à sa démographie, aussi bien dans leur contenu conceptuel que dans leurs modalités méthodologiques et technologiques.

En juin dernier, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé une Lettre au Chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, au sujet du prochain Recensement général de la population, prévu vers la fin de l'été de l'année en cours.

Dans cette Lettre, Sa Majesté le Roi a donné Ses Hautes Instructions pour que les résultats de cette échéance nationale d'envergure soient traités et analysés de manière diligente



afin d'en faire un outil structurant des politiques publiques à l'échelle nationale et locale.

C'est ainsi qu'au niveau régional, l'ensemble des acteurs sont à pied d'œuvre pour garantir un meilleur déroulement du prochain RGPH, dont les travaux cartographiques ont permis le découpage du territoire national en environ 38.000 districts de recensement.

De même, le Haut-Commissariat au Plan (HCP) a lancé une campagne de communication autour de ce recensement général et a dévoilé l'identité visuelle et les slogans qui l'accompagnent et qui portent les valeurs ayant présidé à sa conception.

De surcroît, une batterie de mesures organisationnelles ont été prises au niveau des différentes régions et provinces du Royaume, alors que d'importantes ressources humaines et logi-

stiques ont été mobilisées.

Étant donné que l'élément humain demeure un facteur clé pour le succès de tout recensement de la population, un modèle informatique a été adopté pour la sélection des candidats participant à cette opération nationale d'envergure, y compris les enquêteurs, contrôleurs et superviseurs.

En chiffres, les ressources humaines mobilisées pour l'opération de recensement comprennent 40.882 enquêteurs, 11.904 contrôleurs et 71.000 superviseurs de groupe.

Au-delà de sa portée statistique, le prochain RGPH au Maroc promet de renouer le lien avec la population marocaine en vue d'écouter et analyser ses besoins et aspirations. L'objectif ultime étant de consolider le modèle de société marocain et contribuer au bon déploiement du Nouveau modèle de développement.

Campagne "Plages propres 2024"

La plage de Bouznika hisse le Pavillon bleu pour la 18^{ème} année consécutive

Une cérémonie officielle de hissage du label "Pavillon bleu" a été organisée mercredi à la plage de Bouznika, en présence du gouverneur de la province de Benslimane, des représentants de la commune de Bouznika, de la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement et de la société civile, ainsi que des responsables de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE).

La plage de Bouznika obtient cet Eco-label pour la 18ème année consécutive grâce à l'implication citoyenne de l'ONEE dans le programme "Plages propres" piloté par la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement dont la thématique de l'édition 2024 est axée sur la lutte contre les déchets plastiques dans les mers et océans.

Le label "Pavillon bleu" est une référence internationale dans le domaine de la qualité des sites balnéaires, délivré par la Fondation pour l'éducation à l'environnement (FEE) pour distinguer les sites balnéaires. Il est qui répondent aux critères de qualité et de sécurité. Son obtention nécessite une mise à niveau du site candidat en remplissant un certain

nombre de critères notamment dans les domaines de l'hygiène, la propreté et la sécurité ainsi que la sensibilisation au développement durable et l'animation sportive, culturelle et artistique. Sa reconduction est tributaire du maintien et de l'amélioration continue des acquis sur la base d'une réévaluation annuelle par la FEE de l'état des plages bénéficiaires.

Pour garantir les critères d'attribution du label "Pavillon bleu" et contribuer au bien-être des estivants durant la période d'estivage, l'ONEE a réalisé un important programme au niveau de la plage de Bouznika. Sur le plan de l'aménagement et de l'entretien des installations, l'Office a mis en place au niveau de la plage des blocs sanitaires, des locaux d'animation, des centres de premiers soins, des douches à ciel-ouvert, des bornes fontaines et un espace pour les personnes à besoins spécifiques (pâgodes, tables, parasols, etc).

L'ONEE assure également le nettoyage quotidien de la plage et de son environnement, la fourniture des bacs à tri sélectif placés tout au long de la plage ainsi que le curage de l'Oued Saïkouk dans le cadre de

la protection de l'environnement.

Dans le domaine de la sensibilisation et de l'éducation au développement durable, l'Office a élaboré un riche programme de sensibilisation à la protection des océans contre la pollution plastique. Ce programme a pour objectif de sensibiliser les estivants à l'importance de la protection de l'environnement et leur inculquer les comportements écologiquement responsables à adopter au quotidien, et ce à travers des campagnes de collecte des déchets au niveau de la plage, des ateliers de tri sélectif et de recyclage des déchets, des tables rondes, des exposés éducatifs, etc.

Aussi, l'ONEE mène un programme de sensibilisation à l'économie de l'eau au profit des estivants de la plage de Bouznika pour les sensibiliser à l'utilisation rationnelle de l'eau et à la préservation des ressources en eau contre la pollution surtout dans l'état actuel que connaît le pays lié au stress hydrique.

En parallèle, un programme de divertissement sportif et culturel est assuré quotidiennement au niveau du village pédagogique de l'ONEE à la plage de Bouznika comportant

des jeux collectifs, des ateliers de peinture et de sculpture sur sable, des compétitions sportives (sports nautiques et sports sur sable) et des pièces théâtrales sur des thématiques environnementales.

Cette année, et afin de renforcer le dispositif de sensibilisation au niveau de la plage de Bouznika, l'ONEE a mis en place deux sites supplémentaires de proximité comprenant différentes activités de sensibilisation et d'animation sportive, culturelle et artistique. Ces centres permettent d'étendre les activités de sensibilisation de l'Office au niveau de cette plage et toucher ainsi un public plus important.

Par ailleurs, l'Office a mis en place à la plage de Bouznika une bibliothèque équipée d'ouvrages sur différentes thématiques, ainsi qu'un espace aménagé permettant de faciliter l'accès des estivants à la lecture et de favoriser ainsi l'apprentissage notamment dans le domaine environnemental. En outre, la campagne de cette année est marquée par la mise à disposition des jeunes estivants de tablettes ayant accès à une large bibliothèque digitale, et ce afin de diversifier les outils éducatifs de

l'ONEE au niveau de la plage.

En ce qui concerne la signalétique, il a été procédé à l'installation au niveau de la plage de Bouznika des panneaux de sensibilisation et des plaques signalétiques d'orientation en particulier pour les personnes à besoins spécifiques, ainsi qu'un écran géant et une borne interactive afin de mettre à la disposition des estivants des outils digitaux de sensibilisation et un affichage dynamique.

D'autres actions sont réalisées dans le domaine du contrôle de la qualité des eaux de baignade à travers le renforcement de la surveillance de la qualité des sites pendant toute la période estivale. L'engagement de l'ONEE dans le programme national « Plages propres » s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Office visant la préservation de l'environnement et la contribution au développement durable de notre pays. Cet engagement a été couronné par l'attribution à l'Office de plusieurs Trophées pour la plage de Bouznika : « Trophée Lalla Hasna Littoral Durable en 2022, 2018 et 2016 », « Trophée de l'initiative en 2011, 2009 et 2007 » et « Trophée de l'innovation en 2008 et 2003 ».

Soufiane Marsni : *L'écriture est un condensé de vie dont on ne s'ennuie jamais*

Le privilège de l'écrivain est de nous entraîner là où il veut et où nous ne serions pas allés sans lui. Et comme le lecteur disposant d'outils de recherche, il va d'aventure en aventure pour pouvoir solliciter les plis et replis du texte afin d'en dégager un sens et en déguster sa part du plaisir qu'il lui offre.

Nos écrivains sont là pour nous ouvrir, nous lecteurs, quelques pistes de lecture et même des outils, un avant-goût de ces jouissances amenant la satisfaction, voire la satiété, étant leurs complices.

Soufiane Marsni, écrivain marocain, est né en 1976 à Casablanca. Il est fonctionnaire.



Libé : Quel a été votre premier texte, nouvelle ou roman, que vous avez publié, que vous avez soumis au lecteur ?

Soufiane Marsni : En 2003, j'avais publié un premier recueil de nouvelles sous le titre « Voyage et solitude ».

Quels sont alors les auteurs ayant influencé votre manière de regarder les faits et de les écrire ?

J'ai longtemps considéré Guy de Maupassant comme étant le maître absolu de la nouvelle, ce qui n'est pas faux; aussi son influence est grande sur mes débuts littéraires, surtout ce premier recueil de nouvelles marqué par une perception un peu pessimiste du monde.

Or, cette vision avait été tempérée, plus tard, grâce à des auteurs de renom comme Pearl Buck, Hemingway, John Steinbeck ou encore Amine Maalouf qui, eux, célèbrent les valeurs de l'humanité.

Pour écrire, faudrait-il se faire imposer un cérémonial quelconque, se soumettre à ses contraintes ? En est-il de même pour tous vos romans ?

L'écriture est l'aboutissement d'un long cheminement intérieur, une progression de la pensée qui se traduit par les mots. La prédisposition à l'écriture dispense l'écrivain de se faire imposer un quelconque cérémonial, sa nature lui donne le courage de vaincre la

page blanche et de rendre l'acte d'écrire un réel plaisir.

« Écrire, c'est le double plaisir de raconter et de se raconter une histoire, et c'est aussi le plaisir d'écrire, qui est inexplicable », dit Françoise Sagan dans un entretien accordé à Le Magazine littéraire en juin 1969.

L'écriture, romanesque surtout, est un condensé de vie dont on ne s'ennuie jamais. Autrement dit, chaque roman est une tranche de vie, parfois c'est une vie entière que l'auteur reformule, selon un plan préétabli qui met en exergue les moments les plus intenses ; aussi, la vie écrite, ou réécrite, est une suite de moments privilégiés,

vifs et captivants. L'écriture est également une réflexion sur la vie, une tentative de comprendre et d'interpréter le vécu, et de se le représenter selon un nouvel aspect où les choses les plus ambiguës prennent un sens.

Pour Proust, la vie écrite est plus intense que la vie vécue. Qu'en pensez-vous ?

Ceci dit, le roman n'est pas censé apporter des réponses aux questions qu'il pose et qui sont, pourtant, la seule justification de son existence ; de ce fait, il est également le domaine du mystère dont le rôle serait essentiellement de stimuler la curiosité du lecteur et de faire en sorte que son intérêt reste intact du début à la fin.

Le critique et écrivain Milan Kundera dit que le roman est le lieu de l'ambiguïté, le lieu où les choses ne sont jamais tranchées de manière définitive, le lieu de l'absence manichéenne. Est-ce que cela pourrait s'appliquer à vos romans ?

A mon sens, le roman est le domaine du mystère par excellence, pas forcément l'ambiguïté, mais plutôt l'obscur, l'inexplicable, l'absurde qui prend un sens sous la plume de l'auteur. D'ailleurs, l'une des fonctions de l'auteur consiste à jeter la lumière sur des fragments de vie, des périodes charnières de notre histoire qui seraient oubliées sans la littérature qui est la mémoire de l'humanité.

Propos recueillis par Abdelkrim Mouhoub



Le roman est le domaine du mystère par excellence, pas forcément l'ambiguïté, mais plutôt l'obscur, l'inexplicable, l'absurde qui prend un sens sous la plume de l'auteur

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

GENDARMERIE	FEINTE	INHABITUEL	ATOLL ROMAINS	ZARBI AS DES AS	SUITE	SBIRE EN ESPAGNE	PLEINE DE VIE
FROTTE				ENNUI			
TRAVAIL DE CHOIX			JOINDRE			ROMAINS LETTRES DE DOPS	
			MALPROPRE	FLÉTRIE			
DOMAINE VITE	FIN DE	RÉUSSICITATION				QUI PARLE BIEN	
				SYMBOLE DE L'ASTATE	C'EST UN RATE	SAVARD	QUARTIER DE TACNA EN BRIQUE
ADVERBE		VURIEN CONSPUAIT					
DE DEUX EN DEUX	VOYELLES		TROU DANS UN MUR			SUCRE	COLÈRE
BEAUCOUP	COMME FA EN RESTE				PARTIE DE L'ŒIL		
				CARDINAUX	CERTAIN		
LEVANT			NID-DE-POULE				

Jeux & Loisirs

Solution mots flechés d'hier

VIF COMMUNE	INSTRUCION	SAC A DOS	R	BOULE EN BOUILLON	TOUTE EN EAU	LE PLOUVE DE LOUANGE	M	MISSION SOURCE	D	CARDINAUX	TÊTE
C	O	H	A	B	I	T	A	T	I	O	N
PAREM ANER	B	A	B	O	L	E	R	E	N	E	E
U	L	V	E	A	M	E	S	C	H	E	N
LACTOSE DE MIEUX CRISTALIN	IR	CRACK	A	T	E	R	A	E			
CRISTALIN	T	E	N	S	I	O	N	O	N	T	
FORME D'ÉTOILE	E	S	P	O	L	I	S	E	R	A	T
REPERATION	R	A	F	I	S	T	O	L	A	G	E
TACOT	T	A	C	O	T	E	N	L	R		FOUÉ
SCÈNE	T	E	Œ	U	R				A	S	
HISTORIONISME	H	I	S	T	R	I	O	N	I	S	M
THÉÂTRE ALIENÉ	L	O	C	R	E	N	O	E	M	U	
NEON	N	E	S	I	E	N	G	E	L		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouzab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Boufity
Mourad Tabet
Walid Mejzoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Metah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafr

Service technique
Hadjia Sab (Responsable)
Myriem Rebane
Hadjia Halati
Mariana Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelouassim Werrach

Secrétaire
Ayesha Tabas

Photographe
Ahmed Laaziki

Correspondants
Ahmedou El Kabab (Lalyouane)
Abdelali Khalifa (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahroun
Khalil Benrouaya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2865 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma

Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail: annonces@libe.ma
Youssef El Ghe

Moussa El Youssoufi
Lourena Baghdadi
Latifa Moussab
Rika Ait Dahman
Sihem Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R.
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
Les Éditions Maghébines

Distribution
SAPRISSE
Dossier de presse
130/64

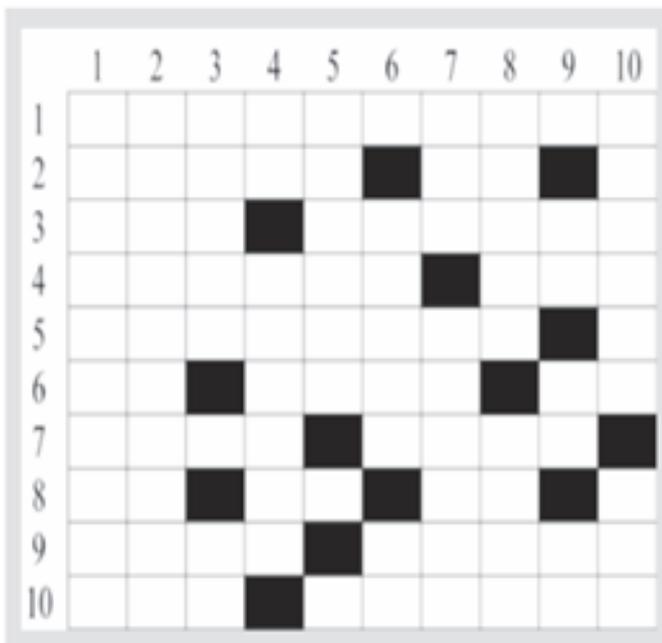
Site web
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

العرب
OJD
MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés



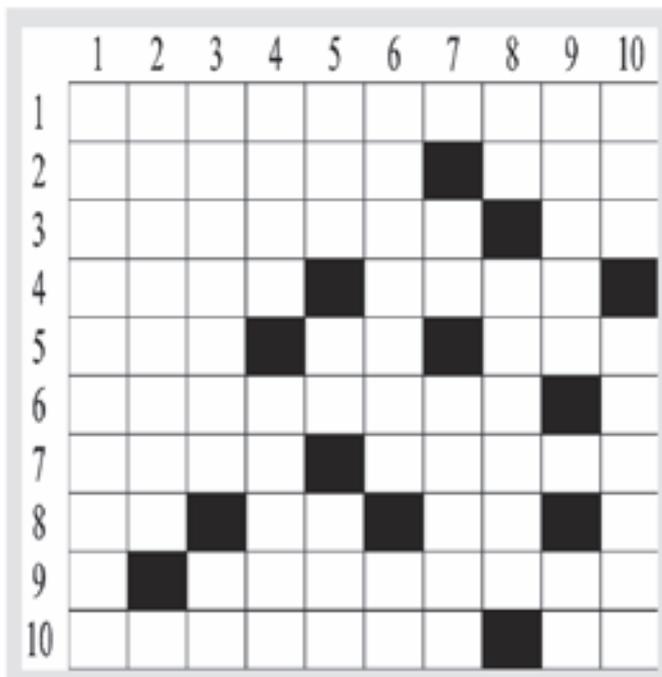
HORIZONTALEMENT

- 1- Calme
- 2- Œuf de pou - Cardinal
- 3- Époque - Menue portion
- 4- Conduire - Gagnés
- 5- On y fait à boire
- 6- Pépin - Unité de test - Amon
- 7- Amour d'Osiris - Territoire
- 8- Éclaté - Appris - Possessif
- 9- Dieu souffleur - Vieux Premier ministre
- 10- Centrale marocaine - Intenable

VERTICALEMENT

- 1- Relevant du hasard
- 2- Repos de combattant
- 3- Charges utiles - Défini
- 4- Fin de forme - Vienne au monde
- 5- Confient au sol
- 6- Vous rendriez - Font le vin
- 7- Poussée - Prompt à s'exciter
- 8- Aller dedans - Nationaliste malfaisant
- 9- Caché - Note - Renvoi
- 10- Mit en nattes - Appel

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

8	5		6	1				
	6		5			7		8
		4	9		8	2		
7			1			9		
2	8				1		5	
		1			4			2
		7	4		9	5		
9	3			7			4	
			3	6		9	7	

Difficile

	7		1					
			7	6		5	2	
5				9			4	
	2			9				5
	8			3		6		
1				8			3	
	9	4						7
8	5		9		2			
				5			8	

Moyen

		4	1	3				2
7					5	8		
	8	5	9		6			4
			6	1		2		
				3				
		1		9	8			
8		3	4	1	7			
		6	7					8
5		8	1	6				

Expert

4	3							9
		6		7				
			9		1			3
		7	6			9		2
	6							8
9	2			4	6			
7		5	3					
			2		7			
	3					8		9

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

9	8	5	4	3	7	2	6	1
3	7	2	1	8	6	5	4	9
1	6	4	2	5	9	8	7	3
7	4	1	9	6	2	3	5	8
8	9	6	3	4	5	7	1	2
5	2	3	7	1	8	6	9	4
6	1	8	5	2	4	9	3	7
4	5	7	8	9	3	1	2	6
2	3	9	6	7	1	4	8	5

Difficile

4	9	1	2	6	7	3	5	8
2	7	8	4	5	3	1	9	6
5	3	6	9	1	8	4	7	2
9	8	4	3	7	1	6	2	5
7	5	3	6	4	2	9	8	1
6	1	2	8	9	5	7	3	4
8	2	7	1	3	6	5	4	9
1	4	5	7	2	9	8	6	3
3	6	9	5	8	4	2	1	7

Moyen

5	9	3	6	2	4	7	8	1
8	7	1	3	5	9	6	4	2
4	6	2	1	8	7	5	3	9
2	3	7	8	1	6	9	5	4
6	5	4	9	7	3	1	2	8
9	1	8	5	4	2	3	7	6
1	2	5	7	9	8	4	6	3
3	8	9	4	6	5	2	1	7
7	4	6	2	3	1	8	9	5

Expert

6	5	8	2	1	3	9	7	4
9	2	7	8	5	4	6	3	1
3	4	1	6	7	9	8	5	2
2	8	3	1	4	5	7	6	9
5	9	4	7	8	6	2	1	3
1	7	6	9	3	2	5	4	8
8	3	9	5	6	1	4	2	7
4	6	2	3	9	7	1	8	5
7	1	5	4	2	8	3	9	6



Dakhla: Inauguration d'un Centre d'essai pour la décarbonation du transport maritime

Un Centre d'essai et de recherche d'Airseas, une entreprise française spécialisée dans le développement de technologies éoliennes pour la propulsion maritime, a été inauguré, mercredi à la commune d'El Argoub (60 km de Dakhla), marquant une étape clé dans la décarbonation du transport maritime mondial.

Mobilisant un investissement de 50 millions de dirhams (MDH), ce Centre qui s'étend sur 80 Ha, dispose d'installations avancées pour tester et optimiser le "Seawing", une aile automatisée de 1.000 m², conçue pour réduire la consommation de carburant des navires de 20%.

Ce système innovant utilise un pilotage automatisé par intelligence artificielle pour optimiser la trajectoire et maximiser l'efficacité, d'autant plus que son installation est rapide et adaptable à divers types de navires, rapporte la MAP.

Le site comprend un hangar de 2.400 m², avec des ateliers mécaniques et électroniques, ainsi qu'un Centre de commande simulant les conditions de navigation.

Dans une déclaration à la presse, le directeur général du Centre régional d'investissement (CRI) de Dakhla-Oued Eddahab, Mounir Houari, a souligné que ce projet a créé environ 30 emplois directs, faisant observer que "la région connaît une forte demande en termes de projets relatifs aux énergies renouvelables, qui auront un impact positif sur le développement économique local".

Pour sa part, le président et CEO d'Airseas, Masao Nakayama, a indiqué que la région de Dakhla-Oued Eddahab a été le meilleur choix pour la concrétisation de ce projet innovant, eu égard à ses conditions climatiques favorables, notant que cette région a tous les atouts pour promouvoir un développement vert et durable.

De son côté, le directeur du projet Airseas Maroc, Adrien Fortin, a relevé que la création de ce site a pour objectif d'en faire un centre d'essai pour notre produit "Seawing", afin de continuer à le tester et à l'améliorer pour atteindre notre objectif qui consiste à réduire de 20% la consommation de carburant des navires.

Ont notamment pris part à la cérémonie d'inauguration de ce Centre d'essai, le secrétaire général de la province d'Oued Eddahab, Mohamed Dahbi, les élus et les consuls généraux de plusieurs pays à Dakhla, ainsi que des opérateurs économiques marocains et étrangers.

La décarbonation, facteur majeur de compétitivité de l'entreprise au Maroc



Le Parlement européen a voté une résolution sur le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières. Cet instrument permet à l'Union européenne d'imposer ses normes environnementales aux entreprises étrangères exportant sur son territoire.

Pays exportateur, le Maroc est directement concerné par ce nouveau mécanisme. D'autant plus que l'UE constitue un grand marché stratégique pour les produits marocains. En effet, ce marché représente plus de 66% des échanges commerciaux. La décarbonation devient donc une condition essentielle pour l'exportation. Surtout dans le contexte actuel de prise de conscience croissante des enjeux environnementaux à l'échelle mondiale.

Pour le Maroc, cela peut non seulement lui ouvrir de nouveaux marchés, mais aussi renforcer sa compétitivité et son image sur la scène internationale.

Qu'en est-il, alors, de la préparation des entreprises marocaines face à ce nouveau mécanisme? Quels parcours et quelles échéances? C'est pour débattre et répondre à ces questions et à bien d'autres que la Confédération marocaine des exportateurs a organisé le septième Forum «sur la décarbonation des industries exportatrices» à Tanger en mobilisant plus de 200 entreprises exportatrices de la région.

Animées et encadrées par des acteurs de premier plan dans le domaine de la décarbonation, ces rencontres connaissent un intérêt croissant de la part des entreprises exportatrices, Tanger recevant sa deuxième pour deux évidentes raisons. Ce qui au départ, était conçu comme la préparation à la mise en conformité avec la réglementation européenne dans le domaine de la décarbonation est en train de se transformer en une véritable découverte de gisements d'économies et donc de compétitivité pour nos entreprises.

L'option passage aux énergies renouvelables conduite en respectant les procédures permet la réalisation d'économies substantielles. D'où l'intérêt manifesté par des entreprises exportatrices pas directement concernées par l'échéance 2026, de prendre l'initiative dès maintenant, bien que leur tour d'ini-

tier une production décarbonée viendra plus tard.

Les engagements pris et traduits dans la réalité par le Maroc de produire des énergies renouvelables sont un facteur encourageant supplémentaire.

Embrassant l'ensemble des aspects d'un parcours réussi de décarbonation, le Forum a été ouvert par l'allocation du président Hassan Sentissi qui, d'une part, a tenu par sa présence à marquer l'intérêt que porte la Confédération marocaine des exportateurs au sujet de la décarbonation et, d'autre part, a mis en exergue la mobilisation de la Confédération pour agir, collectivement, afin de préserver le positionnement des entreprises exportatrices ainsi que leur compétitivité au service du Made in Morocco.

Le président a mis en lumière les pressions croissantes exercées par les politiques environnementales globales, telles que le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) de l'Union européenne. Il a expliqué que ce mécanisme, bien qu'étant un défi pour les entreprises marocaines, constitue également une opportunité de se démarquer par des pratiques de production durables et responsables.

Ensuite se sont exprimés les représentants de la Chambre de commerce, d'industrie et de ser-

vices et du Centre régional de l'investissement de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima pour rappeler les contours régionaux de l'action publique dans le domaine.

Deux exposants majeurs ont rappelé, le cadre général et les enjeux de ce grand chantier, l'un public, en la personne d'Ahmed Baroudi, directeur général de la Société d'investissements énergétiques, l'autre privé, en l'occurrence Loic Jaeger-Hubert, président de la Commission énergies propres de la Confédération marocaine des exportateurs et dirigeant d'Engie Maroc.

Par la suite deux grands volets ont été traités.

Le volet technique, à travers deux exposés de deux ingénieurs : celui de Slimane Khalki, chef de projet Énergie et mécanique du Bureau Veritas Maroc qui a exposé le parcours du bilan carbone et celui de Nabil Jedaira, Senior Developer chez Engie, qui a rappelé les dernières solutions mondiales sur le marché des productions d'énergie renouvelable.

Le volet financement et ses solutions a été amplement traité par Mokhlis Habti El Idrissi, du Fonds Valoris Capital pour les entreprises de taille intermédiaire (ETI) et par Abdelmouhith Abdelmoumoun, directeur chez Tamwilcom pour les PME/TPE.



Une condition essentielle pour l'exportation

Ouverture du 2^{ème} Forum parlementaire économique de Marrakech pour la région euro-méditerranéenne et du Golfe

Les travaux de la deuxième édition du Forum parlementaire économique de Marrakech pour la région euro-méditerranéenne et du Golfe, initiée par la Chambre des conseillers et l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), se sont ouverts, jeudi, sous le Haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

La séance d'ouverture de ce Forum a été marquée par la lecture d'allocutions du président de l'APM, président de la Chambre des conseillers, Énaam Mayara, du président de la Chambre des repré-

sentants, Rachid Talbi El Alami, ainsi que des représentants d'institutions législatives et de groupements parlementaires d'Afrique, du monde arabe, d'Amérique Latine, Centrale et du Sud.

Ce Forum, dont la session constitutive a eu lieu en décembre 2022 dans la ville ocre, représente une opportunité idéale pour les parlementaires et les partenaires fondateurs de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée pour interagir avec les acteurs politiques et économiques des secteurs public et privé, ainsi qu'avec les milieux académiques et la société civile.

Bourse : L'AMMC publie le programme de rachat d'actions de juin

L'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) vient de publier les transactions effectuées, au cours du mois de juin 2024, par les sociétés ayant mis en place un programme de rachat de leurs propres actions.

Ainsi, la BCP a acheté 467.775 actions (dont 449.604 dans le cadre du contrat de liquidité (CL)) au cours moyen pondéré de 293,82 dirhams, fait savoir l'AMMC, ajoutant que la banque en a vendu 889.508 actions (797.900 dans le cadre du CL au cours moyen pondéré de 293,93 dirhams).

La BCP détient encore 547.819 ac-

tions propres à la fin du mois (part de capital de 0,269%), ajoute la même source.

Maroc Telecom a également procédé à des achats sur le marché marocain (94.470 actions, dont 65.216 actions dans le cadre du CL) au cours moyen pondéré de 90,28 dirhams. La société en a vendu 92.663 actions, dont 77.409 dans le cadre du CL au cours moyen pondéré de 91,67 dirhams.

Maroc Telecom détient encore 186.700 actions dans le cadre de son programme sur le marché casablancais.

La RAM reprend sa desserte aérienne entre Laâyoune et Rabat

La compagnie Royal Air Maroc (RAM) a repris, mercredi, sa desserte aérienne directe entre Rabat et Laâyoune (aller-retour), à raison de deux vols par semaine, mercredi et vendredi.

Après un vol de près d'une heure et 50 minutes, l'avion de la RAM a atterri sur le tarmac de l'aéroport Hassan 1er de Laâyoune, avec à son bord 96 passagers, avant de procéder à l'embarquement des passagers au départ de la ville.

Les départs de l'aéroport de Rabat Salé sont programmés à 13H15, avec une arrivée prévue à l'aéroport Hassan 1er de Laâyoune à 15H10, tandis que les vols retour partiront de Laâyoune à 16H pour arriver à Rabat à 17H50.

Une cérémonie a été organisée à cette occasion, en présence notamment du secrétaire général de la wilaya de la région, Larbi Lamaghari et du préfet de police de Laâyoune, Hassan Abou Dahab, ainsi que des élus et des représentants des autorités locales.

Dans une déclaration à la MAP, le commandant par intérim de cette plateforme aéroportuaire, Salma Alaya, s'est dit heureux pour la relance de cette ligne aérienne opérée par la RAM entre Rabat et Laâyoune, à raison de deux vols par semaine.

M. Alaya a également souligné que cette nouvelle desserte aérienne a pour but de renforcer l'offre aérienne au niveau de cet aéroport, qui a affiché une dyna-

mique soutenue ces dernières années, en termes de croissance du trafic aérien national.

Le nombre de passagers ayant transité par l'aéroport Hassan 1er de Laâyoune, durant les cinq premiers mois de l'année en cours, a enregistré une hausse de 23%, par rapport à la même période de 2023, a-t-il précisé.

Pour ce qui est des liaisons aériennes, M. Alaya a fait observer que l'aéroport de Laâyoune est actuellement connecté à une destination internationale (Las Palmas), en plus des vols domestiques assurant la liaison avec Agadir, Casablanca et Dakhla.

Pour sa part, le président du Conseil de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, Sidi

Hamdi Ould Errachid, a indiqué que ce vol marque la reprise de cette desserte aérienne nationale dans cette plateforme aéroportuaire, notant qu'il va renforcer davantage l'attractivité de cette partie du territoire national.

M. Ould Errachid a également noté que la reprise de ce vol s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre et du renouvellement d'une convention de partenariat entre la RAM, le Conseil régional, le Département du tourisme, l'Agence pour la promotion et le développement économique et social des provinces du Sud du Royaume (APDS) et le Groupe de l'Office chérifien des phosphates (OCP).

Après avoir rappelé que cette desserte va répondre à la de-

mande croissante des passagers, il a fait savoir que d'autres vols domestiques seront lancés vers Marrakech et Fès, en plus d'une nouvelle ligne internationale.

Approchés par la MAP, des passagers de ce premier vol ont exprimé leur joie de pouvoir voyager directement entre Rabat et Laâyoune, soulignant que le voyage s'est déroulé dans de bonnes conditions.

A rappeler que pour le seul mois de mai dernier, le trafic aérien au niveau de l'aéroport Hassan 1er de Laâyoune s'est inscrit en hausse de 6% pour s'établir à 24.641 passagers, contre 23.286 voyageurs à la même période une année auparavant.

Rabat : L'ANDA tient la 23^{ème} session de son Conseil d'administration

L'Agence nationale pour le développement de l'aquaculture (ANDA) a tenu, mercredi à Rabat, la 23^{ème} session de son Conseil d'administration, sous la présidence du ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, Mohamed Sadiki.

Cette session a porté sur la discussion du bilan des activités de l'Agence au titre de l'exercice 2023 et des initiatives visant à stimuler le secteur de l'aquaculture au Maroc, tenant compte des défis actuels du secteur et des opportunités de croissance durable, indique un communiqué de l'ANDA.

A cette occasion, M. Sadiki a précisé que le secteur de l'aquaculture au Maroc possède un potentiel important pour contribuer à la sécurité alimentaire, créer des emplois et soutenir le développement économique, soulignant le progrès constant que connaît l'aquaculture à l'échelle nationale comme un secteur inclusif et créateur de richesses et d'emplois stables dans les régions disposant

d'un potentiel confirmé. Et de poursuivre que les principales réalisations accomplies par l'ANDA au niveau des différentes régions littorales du Royaume ont contribué fortement à dynamiser l'essor du secteur, rapporte la MAP. A ce titre, les performances du secteur aquacole font ressortir une croissance continue en terme de projets de fermes installées, au nombre de 173 fermes ciblant une production à terme dépassant les 99.400 tonnes/an. A ces projets s'ajouteront 61 autres projets qui sont en cours d'acquisition des équipements pour démarrer leur installation pour une production cible annuelle d'environ 24.800 tonnes. Ces projets comptent des initiatives privées novatrices et écoresponsables visant la diversification de l'offre aquacole nationale et présentant un intérêt particulier au regard d'une valorisation des territoires avec une vraie valeur ajoutée et la création d'emplois stables, fait savoir le communiqué. D'après la même source, des pôles aquacoles émergent de la stratégie de développement

de l'aquaculture marine pour lesquels des actions structurantes sont entreprises par l'ANDA et ses partenaires en matière de développement de l'infrastructure d'appui au secteur et de consolidation de son écosystème global au niveau des régions à fort potentiel aquacole. La compétitivité du secteur est également un défi pour lequel le gouvernement a porté des réponses à travers le prolongement des incitations fiscales sur l'importation des intrants, notamment l'aliment de poisson, à un droit de douane de 2,5% à l'horizon 2026. Dans la même perspective et pour apporter un appui financier aux petites et moyennes entreprises, deux programmes de financement ont été conclus avec la Banque mondiale et la Banque islamique de développement, qui ont mobilisé une enveloppe totale dépassant 42 millions de dirhams.

La maîtrise de la chaîne de valeur est un challenge pour lequel l'ANDA apporte son soutien, notamment aux projets ciblant la production de la semence à travers le lance-

ment des travaux de la première éclosion de poisson au niveau de la zone de Tahaddart et également par la mise en place de solution technique pour la collecte des naissains des coquillages dans le milieu naturel.

Des projets pilotes au niveau des régions bordant la façade Atlantique ont également été mis en place par l'ANDA pour tester de nouvelles approches en termes de technologie et de type d'aquaculture adaptées au contexte de l'écosystème de l'Océan et de ce fait, offrir aux investisseurs des solutions pratiques pour la réussite de leurs projets et leur permettre d'exploiter pleinement le potentiel de cette côte qui représente 90% du potentiel aquacole national.

Après discussion des différentes réalisations de l'ANDA, le Conseil d'administration a procédé par la suite à la validation de son bilan d'activité et s'est penché sur l'examen de ses comptes financiers au titre de l'exercice 2023. Ces comptes sont certifiés sans réserves par le commissaire aux comptes.

Musique et danses du sud de l'Italie
à l'honneur à Casablanca

Le mandoliniste Mimmo Epifani et son groupe font danser le public casablançais

Un bel été aux couleurs et sonorités italiennes. Le Théâtre Italia de Casablanca a récemment brillé de mille feux lors d'un spectacle de musique et de danses du sud de l'Italie intitulé «Chantilly» et magistralement interprété par le mandoliniste Mimmo Epifani et son groupe.

Organisée dans le cadre de la 32ème édition du Festival Sete Sois Sete Luas (Sept Soleils Sept Lunes), un rendez-vous culturel annuel soutenant des projets de musique populaire contemporaine, cette soirée a plongé le public casablançais dans une atmosphère estivale éblouissante.

Il faut dire que ce virtuose de la mandoline (instrument de musique à cordes pincées originaire d'Italie), reconnu par la critique comme l'un des meilleurs musiciens et expert en musique ethnique à l'échelle internationale, s'est magnifiquement illustré lors de cette soirée festive.

Accompagné de son joyeux groupe, composé de Pasquale Barletta (accordéon, tamburin et voix), Lorenzo Barone (guira et voix), Francesco Fanella (tamburin) et Marianna Sabia (danseuse), ce maître de l'improvisation, également salué

pour son ouverture à des styles musicaux différents et sa quête de nouvelles cultures, a offert au public casablançais l'une de ses meilleures performances.

La soirée a fait se lever un public totalement charmé, esquissant sans répit des pas sur des notes et sonorités tirées des profondeurs du sud de l'Italie. Il faut dire que la musicalité instinctive et profonde des morceaux qu'interprète Mimmo Epifani s'approche de la musique populaire de sa terre natale.

L'artiste, qui a fait de la mandoline son instrument de prédilection, n'a pas déçu lors de ce concert organisé par le consulat général d'Italie et l'Association culturelle italienne Dante Alighieri de Casablanca.

En véritable adepte de l'improvisation, il a maintes fois bousculé le répertoire parvenant à chaque fois, avec un certain tact, à créer une ambiance électrique parmi le public. Pour preuve, celui-ci n'a pas hésité un seul instant à se trémousser et à accompagner la danseuse Marianna Sabia dans ses chorégraphies envoûtantes.

Rien de surprenant pour la présidente de l'Association Dante Ali-



ghieri de Casablanca, Marina Sganga Menjour, qui rappelle que « Mimmo Epifani a une parfaite maîtrise de la mandoline et sait créer une ambiance festive et joyeuse durant ses spectacles. Et surtout, ne rate aucun moment de communiquer avec le public ».

Une tradition dont le musicien ne se départit jamais, surtout lorsque le public est aussi réceptif que celui qui l'a applaudi ce soir-là. En effet, le Théâtre Italia de Casablanca était particulièrement enthousiaste et réceptif lors de sa performance, ce qui a davantage motivé les musiciens qui se sont distingués chacun à sa manière.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce soir-là, Mimmo Epifani, Pasquale Barletta, Lorenzo Barone, Francesco Fanella et Marianna Sabia ont tout simplement offert une performance exceptionnelle devant un public qui lui a réservé un accueil chaleureux et digne de la réputation du virtuose de la mandoline.

« Nous sommes très satisfaits d'avoir joué devant un public si enthousiaste et joyeux. Il a vraiment participé au spectacle de ce soir avec une telle énergie que cela nous a

touchés énormément. C'est tout ce qu'un ensemble comme le nôtre ne pourrait espérer. Nous pensons avoir passé un magnifique moment en sa compagnie et espérons le revoir une prochaine fois », a confié sur un ton ému Mimmo Epifani.

« En Italie, le public apprécie également le travail que nous faisons en contribuant à la préservation de notre riche culture. Aujourd'hui, grâce à l'intelligence artificielle, plusieurs musiciens produisent des sons en se servant uniquement d'un ordinateur, ce qui leur offre de nombreuses opportunités. Mais ce n'est pas la voie que nous avons choisie pour reproduire le travail fait par nos prédécesseurs », a-t-il ajouté.

Fondé il y a plus d'une trentaine d'années par un groupe d'étudiants italiens avec le soutien de l'écrivain portugais José Saramago et de l'homme de théâtre italien Dario Fo, le Festival «Sete Sois Sete Luas» est soutenu par un réseau culturel comprenant 30 villes de 11 pays différents, dont l'Italie, le Maroc, l'Espagne, la France, le Portugal et la Tunisie.

Alain Bouithy

L'exposition "La Vilaine Lulu" au musée YSL-Marrakech

L'exposition sur l'album de bandes dessinées "La vilaine Lulu", publié par Yves Saint Laurent, est organisé lieu à partir du 11 juillet courant, au musée Yves Saint Laurent Marrakech (mYSLm).

S'inscrivant dans le cadre d'une nouvelle collaboration entre le mYSLm et le musée Yves Saint Laurent Paris, cet événement culturel a lieu dans la galerie de photographie du mYSLm sous le commissariat de Serena Bucalo-Mussely et Domitille Éblé, respectivement conservatrice-responsable des collections et chargée de collection arts graphiques au musée Yves Saint Laurent Paris, indique un communiqué de cette structure muséale.

"En 1956, le jeune Yves Henri Donat

Mathieu-Saint-Laurent, alors âgé de vingt ans, travaille au côté de Christian Dior en tant qu'assistant et dessine des croquis pour les collections. Le soir venu, un des employés de la maison, Jean-Pierre Frère, s'amuse à se déguiser", explique la même source.

"Souvent, après six heures, un collaborateur de Christian Dior se déguisait. Un soir, il avait remonté ses pantalons jusqu'aux genoux. Je me souviens, il portait de longues chaussettes noires. Dans la cabine des mannequins, il avait trouvé un jupon de tulle rouge et un chapeau de gondolier. Tout petit, presque inquiet, avec son air têtue et rusé, il m'avait impressionné et je lui avais dit : Tu es la vilaine Lulu", écrit la même source.

De cette anecdote naît le personnage de "La vilaine Lulu", qui inspire à Yves Saint Laurent une bande dessinée facétieuse, explique le communiqué.

Le lecteur suit donc les aventures d'une petite fille, "La vilaine Lulu", au cours de vingt-quatre histoires, telles que "Lulu à l'école" ou "L'année Lulu".

Toujours vêtue de la même manière, elle est accompagnée de son animal de compagnie, un rat blanc. Son propre langage ponctue les dialogues, avec ses expressions favorites, "Pluck" et "Schmuck".

Le musée Yves Saint Laurent Paris conserve une grande partie des planches originales réalisées par Yves Saint Laurent.

Un premier article sur "La vilaine Lulu" est publié dans le magazine Vogue (Paris) en août 1964, puis deux versions de la bande dessinée sortent en 1967 à la maison d'édition Tchou, rééditée en 2003 pour finalement être publiée aux éditions de La Martinière en version courte en 2010.

Une version étrangère a été publiée au Japon, aux éditions Kawada Shobo Shinsha en 2009.

L'album "La vilaine Lulu" est en vente à la librairie du musée Yves Saint Laurent Marrakech. Dix exemplaires de La Vilaine Lulu, édition limitée de luxe en coffret grand format, sont également en vente à la librairie du musée Yves Saint Laurent Marrakech.

Le groupe de rock marocain Meteor Airlines primé à Barcelone

Le groupe de rock marocain Meteor Airlines a été récompensé par l'un des "Best Artistic Practices Awards" dans la région méditerranéenne, lors de la cérémonie des CREAT4MED Best Practices Award mercredi à Barcelone.

CREACT4MED est un projet cofinancé par l'Union européenne qui vise à renforcer des industries culturelles et créatives dans la région méditerranéenne.

Cette distinction a été décernée au groupe de musique marocain en reconnaissance de l'importante innovation culturelle de ses membres et de leur excellence musicale au cours des 8 dernières années", selon les initiateurs du prix.

La cérémonie des Best Practices Award a réuni des acteurs clés de toute la région méditerranéenne pour mettre à l'honneur les entités ayant démontré une "grande capacité d'innovation, d'extensibilité, d'inclusivité, ainsi qu'un impact social, culturel et environnemental significatif".

Dans le cadre du processus de nomination et de sélection finale au cours des 10 derniers mois, la fusion innovante de la musique traditionnelle amazighe avec le rock contemporain (Amazigh Rock) de Meteor Airlines a particulièrement attiré l'attention.

"Nous sommes profondément honorés de recevoir ce prestigieux prix. Notre parcours a toujours consisté à combler les fossés culturels, à aborder l'érosion et la



déconnexion culturelles par notre rock amazigh et à célébrer notre riche patrimoine amazigh marocain. Cette reconnaissance nous inspire à continuer de repousser les limites et à utiliser notre art pour provoquer un changement positif", s'est félicité Rachid Ennassiri, manager du groupe, dans un communiqué.

De son côté, la présidente et fondatrice de l'Association des économistes euro-méditerranéens (EMEA) et directrice de CREAT4MED, Rym Ayadi, a relevé que "le parcours de Meteor Airlines illustre le rôle de l'expression culturelle dans le renforcement de la cohésion sociale et de l'inclusion parmi les jeunes entrepreneurs dans les secteurs musical et culturel".

"Remporter l'un des Best Practices Awards met en lumière leur contribution

significative en tant que représentants culturels et innovateurs, et établit leur marque croissante dans les pratiques musicales de la région", a-t-elle dit, citée dans le communiqué.

La cérémonie de remise des prix a été marquée par des présentations des lauréats des meilleures pratiques et des discussions sur la structuration d'industries culturelles et créatives durables.

Fondé en 2016, Meteor Airlines est un groupe de rock de la région de Tinghir, dans le sud-est du Maroc. Leur musique, allant de mélodies acoustiques calmes à des sons plus lourds, peut être catégorisée sous ce qu'ils ont créé et appelé le Amazigh Rock, dans lequel les thèmes sont liés à l'histoire, aux valeurs, aux coutumes amazighes marocaines et aux défis mondiaux.

Bouillon de culture

Une programmation spéciale sur les radios de la SNRT à l'occasion de la Fête du Trône

En commémoration de la Fête du Trône et en conformité avec les principes et objectifs généraux du service médiatique public qui relèvent des missions de la Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision, ses services radiophoniques ont entrepris la diffusion d'une programmation spéciale et singulière mettant les catégories d'auditeurs les plus larges au cœur d'un parcours de rénovation continue dans notre pays.

Cette programmation particulière, sur les ondes de «Alidaa Alwatania», de la «Radio Amazighe» et «Chaîne Inter», ainsi que les radios régionales, et en langues arabe, amazighe en trois affluents (Tachelhit, Tamazight et Tarifit), en français, espagnol et anglais, se distingue par des contenus audio variés allant des rapports et reportages, témoignage, entretiens et micro-trottoirs, capsules et grands genres radiophoniques (enquêtes-grands reportages).



Le 1^{er} Festival de l'Aïta Marsaouia dans trois villes de la région de Casablanca-Settat

La première édition du Festival de l'Aïta Marsaouia aura lieu dans les villes d'Oualidia, Settat et Casablanca, du 12 au 27 juillet courant, ont annoncé, mercredi, les organisateurs de cet événement artistique.

Organisé par la région de Casablanca-Settat et le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, en partenariat avec la commune de Casablanca, ce festival propose un programme riche et varié, incluant des soirées musicales, avec en tête d'affiche des artistes renommés tels qu'Abdelaziz Stati, Zina Daoudia, Ould El Houate, Said Senhaji, Abdellah Daoudi et Oulad El Bouazzaoui, entre autres.

Au menu également, des débats, des projections de films et une exposition dédiée à l'art de l'Aïta. L'objectif étant de mettre en lumière ce patrimoine musical profondément ancré dans la culture marocaine, a-t-on indiqué lors d'une conférence de presse dédiée à la présentation de ce festival.

En hommage aux pionniers de l'Aïta, cette première édition est dédiée à Bouchaïb El Bidaoui, figure emblématique de l'Aïta Marsaouia. Un hom-

mage sera rendu également lors de l'événement à l'artiste Donna.

Le festival comportera un volet académique avec une journée d'étude sur le thème "L'Aïta entre racines rurales et extensions urbaines", ainsi qu'une table ronde intitulée "L'art de l'Aïta entre tradition et tentatives de renouvellement". En outre, une rencontre professionnelle réunira trois artistes pour discuter des différents aspects de cet art musical.

En marge du festival, une exposition présentera divers éléments liés à l'Aïta, incluant instruments, costumes, photos et documents historiques, soulignant notamment le rôle de ce genre musical à l'époque de la résistance contre le colonisateur.

Dans une déclaration à la presse à cette occasion, le président du conseil de la région de Casablanca-Settat, Abdellatif Maazouz, a expliqué que "la rencontre d'aujourd'hui a été l'occasion de présenter la première édition des festivals de la région, à commencer par le Festival de l'Aïta Marsaouia. Cet événement vise à dynamiser le secteur culturel régional, à promouvoir cet art traditionnel et à créer progressivement

de la valeur ajoutée dans le domaine culturel et artistique, ainsi que des opportunités d'emploi dans ce secteur".

"L'intérêt porté à l'Aïta Marsaouia, en tant que patrimoine artistique immatériel vise à la célébrer et à assurer sa continuité à travers les générations", a indiqué M. Maazouz. "Il s'agit également de promouvoir son rayonnement à travers les activités d'un festival dont le programme comprend de nombreux concerts animés par des artistes et des groupes dédiés à cet art marocain authentique", a-t-il poursuivi.

"Ce n'est que la première étape", a noté le président du conseil de la région. Et de préciser: "Nous avons programmé divers festivals qui couvriront l'ensemble du territoire de la région. Des manifestations culturelles seront organisées dans différentes villes, offrant ainsi une large palette d'événements artistiques".

De son côté, Hafida Khouyi, directrice du festival, a précisé que cet important événement artistique est une occasion de célébrer l'art de l'Aïta Marsaouia et de contribuer à sa préservation, notamment en faisant connaître aux jeunes générations ce patrimoine

culturel dont regorge notre pays.

Mme Khouyi, qui est également directrice régionale de la culture à Casablanca-Settat, a expliqué que le festival a programmé des soirées artistiques sur différentes périodes et dans trois villes - Oualidia, Settat et Casablanca - en tenant compte de la dimension régionale, et aussi pour permettre aux amateurs de cet art de se déplacer entre ces villes pour profiter des spectacles.

Elle a également relevé que les artistes participant à ce festival contribuent à la préservation de cet art. Cet événement est ainsi une occasion de reconnaître leurs précieuses contributions dans ce domaine. Dans le même sillage, elle a noté que le festival rend hommage à l'artiste Douana, qui a beaucoup apporté à ce genre musical.

A rappeler que cette première édition du Festival de l'Aïta Marsaouia s'inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat visant à diversifier et développer l'offre culturelle régionale, conformément au plan de développement régional 2022-2027.

Gervaise, calmée, regrettait déjà sa vivacité. Elle aida Coupeau à se remettre debout. Puis, elle tendit la joue en souriant. Mais le zingueur, sans se gêner devant le monde, lui prit les seins.

- Ce n'est pas pour dire, murmurait-il, il chelingue rudement, ton linge ! Mais je t'aime tout de même, vois-tu !

- Laisse-moi, tu me chatouilles, cria-t-elle en riant plus fort. Quelle grosse bête ! On n'est pas bête comme ça !

Il l'avait empoignée, il ne la lâchait pas. Elle s'abandonnait, étourdie par le léger vertige qui lui venait du tas de linge, sans dégoût pour l'haleine vineuse de Coupeau. Et le gros baiser qu'ils échangeaient à pleine bouche, au milieu des saletés du métier, était comme une première chute, dans le lent avachissement de leur vie.

Cependant, madame Bijard nouait le linge en paquets. Elle parlait de sa petite, âgée de deux ans, une enfant nommée Eulalie, qui avait déjà de la raison comme une femme. On pouvait la laisser seule, elle ne pleurerait jamais, elle ne jouait pas avec les allumettes. Enfin, elle emporta les paquets de linge un à un, sa grande taille cassée sous le poids, sa face se marbrant de taches violettes.

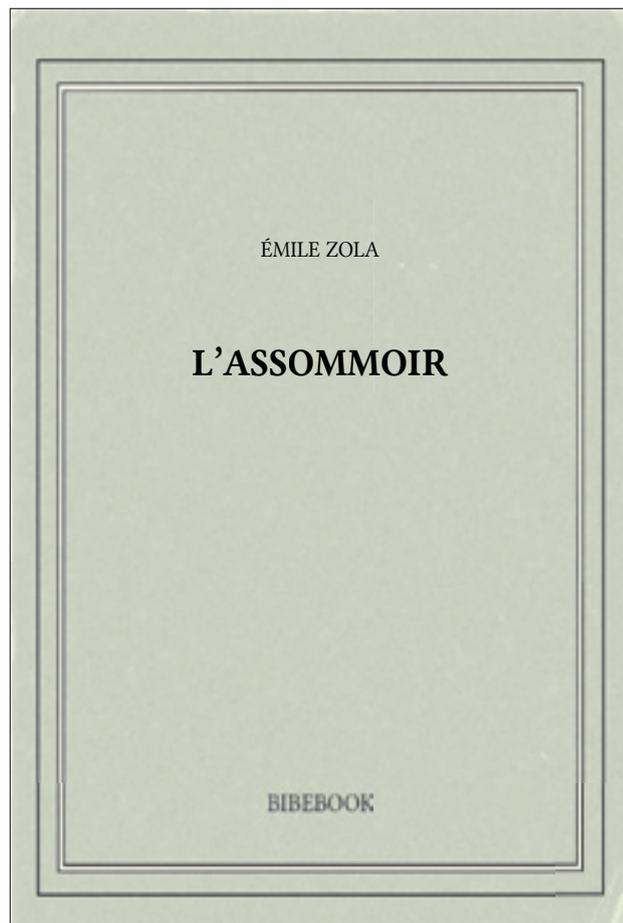
- Ce n'est plus tenable, nous grillons, dit Gervaise en s'essuyant la figure, avant de se remettre au bonnet de madame Boche.

Et l'on parla de ficher des claques à Augustine, quand on s'aperçut que la mécanique était rouge. Les fers, eux aussi, rougissaient. Elle avait donc le diable dans le corps ! On ne pouvait pas tourner le dos sans qu'elle fit quelque mauvais coup. Maintenant, il fallait attendre un quart d'heure pour se servir des fers. Gervaise couvrit le feu de deux pelletées de cendre. Elle imagina en outre de tendre une paire de draps sur les fils de laiton du plafond, en manière de stores, afin d'amortir le soleil. Alors, on fut très bien dans la boutique. La température y était encore joliment douce, mais on se serait cru dans une alcôve, avec un jour blanc, enfermé comme chez soi, loin du monde, bien qu'on entendit, derrière les draps, les gens marchant vite sur le trottoir; et l'on avait la liberté de se mettre à son aise. Clémence retira sa camisole. Coupeau refusant toujours d'aller se coucher, on lui permit de rester, mais il dut promettre de se tenir tranquille dans un coin, car il s'agissait à cette heure de ne pas s'endormir sur le rôti.

- Qu'est-ce que cette vermine a encore fait du polonais ? murmurait Gervaise, en parlant d'Augustine.

On cherchait toujours le petit fer, que l'on retrouvait dans des endroits singuliers, où l'apprenti, disait-on, le cachait par malice. Gervaise acheva enfin la coiffe du bonnet de madame Boche. Elle en avait ébauché les dentelles, les défilant à la main, les redressant d'un léger coup de fer. C'était un bonnet dont la passe, très ornée, se composait d'étroits bouillonnés alternant avec des entre-deux brodés. Aussi s'appliquait-elle, muette, soigneuse, repassant les bouillonnés et les entre-deux au coq, un œuf de fer fiché par une tige dans un pied de bois.

Alors, un silence régna. On n'entendit plus, pendant un instant, que les coups sourds, étouffés sur la couverture. Aux deux côtés de la vaste table carrée, la patronne, les deux ouvrières et l'apprenti, debout, se penchaient, toutes à leur besogne, les épaules arrondies, les bras promenés dans un



va-et-vient continu. Chacune, à sa droite, avait son carreau, une brique plate, brûlée par les fers trop chauds. Au milieu de la table, au bord d'une assiette creuse pleine d'eau claire, trempaient un chiffon et une petite brosse. Un bouquet de grands lis, dans un ancien bocal de cerises à l'eau-de-vie, s'épanouissait, mettait là un coin de jardin royal, avec la touffe de ses larges fleurs de neige. Madame Putois avait attaqué le panier de linge préparé par Gervaise, des serviettes, des pantalons, des camisoles, des paires de manches. Augustine faisait traîner ses bas et ses torchons, le nez en l'air, intéressée par une grosse mouche qui volait. Quant à la grande Clémence, elle en était, depuis le matin, à sa trente-cinquième chemise d'homme.

- Toujours du vin, jamais de casse-poitrine ! dit tout d'un coup le zingueur, qui éprouva le besoin de faire cette déclaration. Le casse-poitrine me fait du mal n'en faut pas !

Clémence prenait un fer à la mécanique, avec sa poignée de cuir garnie de tôle, et l'approchait de sa joue, pour s'assurer s'il était assez chaud. Elle le frota sur son carreau, l'esuya sur un linge pendu à sa ceinture, et ataquait sa trente-cinquième chemise, en repassant d'abord l'empiècement et les deux manches.

- Bah ! monsieur Coupeau, dit-elle, au bout d'une minute, un petit verre de cric, ce n'est pas mauvais. Moi, ça me donne du chien... Puis, vous savez, plus vite on est tortillé, plus c'est drôle. Oh ! je ne me monte pas le bourrichon, je sais que je ne ferai pas de vieux os.

- Êtes-vous tannante avec vos idées d'en-

terrement ! interrompit madame Putois, qui n'aimait pas les conversations tristes.

Coupeau s'était levé, et se fâchait, en croyant qu'on l'accusait d'avoir bu de l'eau-de-vie. Il le jurait sur sa tête, sur celles de sa femme et de son enfant, il n'avait pas une goutte d'eau-de-vie dans les veines. Et il s'approchait de Clémence, lui soufflant dans la figure pour qu'elle le sentît. Puis, quand il eut le nez sur ses épaules nues, il se mit à ricaner. Il voulait voir. Clémence, après avoir plié le dos de la chemise et donné un coup de fer des deux côtés, en était aux poignets et au col. Mais, comme il se poussait toujours contre elle, il lui fit faire un faux pli; et elle dut prendre la brosse, au bord de l'assiette creuse, pour lisser l'amidon.

- Madame ! dit-elle, empêchez-le donc d'être comme ça après moi !

- Laisse-la, tu n'es pas raisonnable, déclara tranquillement Gervaise. Nous sommes pressées, entends-tu ?

Elles étaient pressées, eh bien ! quoi ? ce n'était pas sa faute. Il ne faisait rien de mal. Il ne touchait pas, il regardait seulement. Est-ce qu'il n'était plus permis de regarder les belles choses que le bon Dieu a faites ? Elle avait tout de même de sacrés ailerons, cette dessalée de Clémence ! Elle pouvait se montrer pour deux sous et laisser tâter, personne ne regretterait son argent.

Louvrière, cependant, ne se défendait plus, riait de ces compliments tout crus d'homme en ribotte. Et elle en venait à plaisanter avec lui. Il la blaguait sur les chemises d'homme. Alors, elle était toujours dans les chemises d'homme. Mais oui ? elle vivait là-dedans. Ah ! Dieu de Dieu ! elle les connais-

sait joliment, elle savait comment c'était fait. Il lui en avait passé par les mains, et des centaines, et des centaines ! Tous les blonds et tous les bruns du quartier portaient de son ouvrage sur le corps. Pourtant, elle continuait, les épaules secouées de son rire; elle avait marqué cinq grands plis à plat dans le dos, en introduisant le fer par l'ouverture du plastron; elle rabattait le pan de devant et le plissait également à larges coups.

- Ça, c'est la bannière ! dit-elle en riant plus fort.

Ce louchon d'Augustine éclata, tant le mot lui parut drôle. On la gronda. En voilà une morveuse qui riait des mots qu'elle ne devait pas comprendre ! Clémence lui passa son fer; l'apprentie finissait les fers sur ses torchons et sur ses bas, quand ils n'étaient plus assez chauds pour les pièces amidonnées. Mais elle empoigna celui-là si maladroitement, qu'elle se fit une manchette, une longue brûlure au poignet. Et elle sanglota, elle accusa Clémence de l'avoir brûlée exprès. L'ouvrière, qui était allée chercher un fer très chaud pour le devant de la chemise, la consola tout de suite en la menaçant de lui repasser les deux oreilles, si elle continuait. Cependant, elle avait fourré une laine sous le plastron, elle poussait lentement le fer, laissant à l'amidon le temps de ressortir et de sécher. Le devant de chemise prenait une raideur et un luisant de papier fort.

- Sacré matin ! jura Coupeau, qui piétinait derrière elle, avec une obstination d'ivrogne.

Il se haussait, riant d'un rire de poule mal graissée. Clémence, appuyée fortement sur l'établi, les poignets retournés, les coudes en l'air et écartés, plait le cou, dans un effort; et toute sa chair nue avait un gonflement, ses épaules remontaient avec le jeu lent des muscles mettant des battements sous la peau fine, la gorge s'enflait, moite de sueur, dans l'ombre rose de la chemise béante. Alors, il envoya les mains, il voulut toucher.

- Madame ! madame ! cria Clémence, faites-le tenir tranquille, à la fin !... Je m'en vais, si ça continue. Je ne veux pas être insultée.

Gervaise venait de poser le bonnet de madame Boche sur un champignon garni d'un linge, et en tuyautait les dentelles, minutieusement, au petit fer. Elle leva les yeux juste au moment où le zingueur envoyait encore les mains, fouillant dans la chemise.

- Décidément, Coupeau, tu n'es pas raisonnable, dit-elle d'un air d'ennui, comme si elle avait grondé un enfant s'entêtant à manger ses confitures sans pain. Tu vas venir te coucher.

- Oui, allez vous coucher, monsieur Coupeau, ça vaudra mieux, déclara madame Putois.

- Ah bien ! bégaya-t-il sans cesser de ricaner, vous êtes encore joliment toc !... On ne peut plus rigoler, alors ? Les femmes, ça me connaît, je ne leur ai jamais rien cassé. On pince une dame, n'est-ce pas ? mais on ne va pas plus loin; on honore simplement le sexe... Et puis, quand on étale sa marchandise, c'est pour qu'on fasse son choix, pas vrai ? Pourquoi la grande blonde montre-t-elle tout ce qu'elle a ? Non, ce n'est pas propre...

Et, se tournant vers Clémence :

- Tu sais, ma biche, tu as tort de faire ta poire... Si c'est parce qu'il y a du monde...

(A suivre)

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BENSILMANE

AVIS MODIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 28/2024

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Bensilmane n'avise que l'appel d'offres ouvert national sur offres ayant pour objet :

Etude des infrastructures routières pour la desserte du Grand Stade de Bensilmane

Lot n°1 : Etude de dédoublement de la RP 3317 du PK 0+000 au PK 5+000
Lot n°2 : Etude de dédoublement de la RNI du PK 292+156 au PK 296+156
Lot n°3 : Etude de dédoublement de la RNI du PK 298+156 au PK 315+500
-Province de Bensilmane-

Est modifié comme suit :

Les cautionnements provisoires sont fixés à la somme de :

Lot n°1 : 2200,00 dirhams au lieu de 3800,00 dirhams .
Lot n°2 : 4000,00 dirhams au lieu de 5700,00 dirhams
Lot n°3 : 13800,00 dirhams au lieu de 18800,00 dirhams

Le reste est inchangé.

N° 4751/PA


ANEF
الوكالة الوطنية للمياه والغابات
NATIONAL WATER AGENCIES FORWATER

المديرية الجهوية للوكالة الوطنية للمياه والغابات الرباط
Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Rabat-Salé-Kenitra
المديرية الجهوية للوكالة الوطنية للمياه والغابات الرباط
Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Rabat

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/2024/DPANEF/RB
POUR L'AMODIATION DU DROIT DE CHASSE ASSOCIATIF OU TOURISTIQUE

Le 06 du mois Août 2024 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert, en séance publique, pour l'amodiation de chasse associative ou touristique dans un (01) lot relevant de la commune territoriale de *Sidi Yalya Zaar*, Province de *Séghrou-Témara* sur une superficie de 720 Ha ; tel qu'il est décrit au cahier affiche joint au CPS de présent appel d'offres.

L'appel d'offres est ouvert aux et sociétés de chasse, légalement constituées et aux associations de chasse affiliées à la Fédération Royale Marocaine de Chasse et ne disposant pas d'un lot de chasse pour le même type de gibier objet du présent appel d'offres.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la chasse de la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Rabat.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à cinq mille (5.000,00) dirhams, il est à constituer au nom du Directeur Provincial de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Rabat.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 5 du cahier des prescriptions spéciales (CPS).

N° 4752/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement et de l'Eau



المملكة المغربية
الجمهورية العربية الإسلامية
وزارة التجهيز والماء
ROYAUME DU MAROC
RÉPUBLIQUE ARABE ISLAMIQUE

Avis de Report
d'Appel d'Offres Ouvert National
N°38/2024

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Taroudant porte à la connaissance du public que l'Appel d'offres Ouvert National N° 38/2024 du 18 Juillet 2024 à 10 H, relatif à :

Fourniture et pose des glissières de sécurité sur la RP 1723 entre PK 56+000 et PK 82+000 dans la province de Taroudant.
(PC 2024)

A subi la modification suivante :

* Report de la date de la séance de l'ouverture des plis au 25 juillet 2024 à 10h au lieu du 18 juillet 2024 à 10h.

Le reste est inchangé.

N° 4753/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
CAJDAT DE KENICHT
C.T TAUGHILT

Avis d'appel d'offres ouvert national n°3/2024/CT TAUGHILT

Le lundi 05 Aout 2024 à 11 h 00 mn, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président de la CT TAUGHILT, sit à la commune territoriale TAUGHILT, Province SIDI KACEM Cajdat de KENICHT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n°3/2024/CT TAUGHILT pour :

Travaux de Maintenance En bicoche des pistes suivantes :

- Piste AIN MOUSSA.
- Piste reliant Des TGAGAA - HMITANE
- Piste Douar GRAROUA

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (3 229 956.00 DH) (trois million, deux cent Vingt Neuf mille, Neuf Cent Cinquante Six dirhams) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (Soixante Mille dirhams), (60.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 de décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics et l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 3692-23 du (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles n° 9 du règlement de consultation. Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises de bâtiments et travaux publics.

Secteur	Qualifications	Classe
B	85-83-84-85-811	4
L	LS	5

N° 4754/PA

ROYAUME DU MAROC
Le Chef de Gouvernement


anrt
agence nationale de réglementation des télécommunications
national communications regulatory authority
الهيئة الوطنية لتنظيم المواصلات
N°1001 - RABAT - MAROC

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°AO-21-2024

Le 06 Août 2024 à 10h00 Il sera procédé, dans les bureaux de l'Agence Nationale de Régulation des Télécommunications, site à Centre d'Affaires, Bd Ar-Riad, Hay Ryad - B.P 2939 -Rabat 10 100- à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°AO-21-2024 du 12 Juillet 2024 pour :

Subscription aux droits d'utilisation des logiciels MICROSOFT et la fourniture des prestations de services y afférentes pour le compte de L'Agence Nationale de Régulation des Télécommunications.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante (www.anrt.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par l'ANRT est fixée, par an, à la somme de :

- Estimation du montant minimum en dirhams TTC : Un Million Cinq Cent Soixante Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (1.566.000,00 DH TTC)
- Estimation du montant maximum en dirhams TTC : Deux Millions Six Cent Vingt Mille Mille Neuf Cent Dirhams Toutes Taxes Comprises (2.628.900,00 DH TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

¹ Sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 133 de décret n° 2-22-431 du février 2023 relatif aux marchés publics.

Centre d'affaires, Bc. Ar-Riad, Hay Riad
B.P.: 2939, Rabat 10, 100
Téléphone : +212 (0) 5 37 71 84 00
Télécopie : +212 (0) 5 37 26 26 62
www.anrt.ma


N° 075/PC

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du
Développement Rural et
des Eaux et Forêts
**AVIS D'APPEL
D'OFFRES NATIONAL
OUVERT SUR OFFRE
DES PRIX
OUVERT EN SEANCE
PUBLIQUE
N° 17/DRAO
OUJDA /2024**

Le 07/08/2024 à 10 heure, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda ; Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK ; à l'ouverture des plis de l'Appel d'Offres ouvert national relatif à l'Acquisition et installation du matériel et mobilier de bureau pour les besoins de l'Institut Technique Agricole de Guercif relevant de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à la Commune de TADART Province de GUERCIF en lot unique. Le dossier d'Appel d'Offres peut être téléchargé à partir du Portail des marchés public : accessible à

F'adresse : (www.marches-publics.gov.ma). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : neuf cent quatre-vingt-six mille cent dirhams 00 cts (986.100,00Dh) TTC. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : dix mille Dirhams (10 000,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars2023) relatif aux marchés publics Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de Consultation.

ment de Consultation. LES CATALOGUES /PROSPECTUS exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de la DRAO Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis (06/08/2024) à 16h30min ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis. Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 4759/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du
Développement Rural et
des Eaux et Forêts
**AVIS D'APPEL
D'OFFRES NATIONAL
OUVERT SUR OFFRE
DES PRIX
OUVERT EN SEANCE
PUBLIQUE
N° 20/DRAO
OUJDA /2024**

Le 08/08/2024 à 10 heure, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda ; Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK ; à l'ouverture des plis de l'Appel d'Offres ouvert national relatif à l'Acquisition et installation du matériel didactique et pédagogique pour les besoins de l'Institut Technique Agricole de Guercif relevant de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à la Commune de TADART Province de GUERCIF en lot unique. Le dossier d'Appel d'Offres peut être téléchargé à partir du Portail des marchés public : accessible à l'adresse : (www.marches-publics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : trois cent soixante mille cinq cents soixante-quatre dirhams 00 cts (360 564.00 Dhs) TTC . Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : cinq mille Dirhams (5000.00 dhs) Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars2023) relatif aux marchés publics Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.

ma. Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de Consultation. LES CATALOGUES /PROSPECTUS exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de la DRAO Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis (07/08/2024) à 16 h30 min) ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

N° 4760/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du
Développement Rural et des Eaux et Forêts

**AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE N° 19/2024 DRAO OUJDA**

LE MAITRE D'OUVRAGE de la DRA A OUJDA, PORTE A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QUE, LA DATE D'OUVERTURE DES PLS EN SEANCE PUBLIQUE EST FIXEE 24/07/2024 A 10 HEURES.

N° 4755/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale,
de l'Enseignement Supérieur et du Sport

أكاديمية وطنية للتعليم والتكوين
Région Rabat-Sale-Kénitra
Direction Provinciale de Kénitra

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS NATIONAL SIMPLIFIÉ
SEANCE PUBLIQUE**

Le 23/07/2024, à partir de 10h00 de matin il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale de l'enseignement supérieur et du sport de Kénitra, site à rue Abdelatif Boutaleb Mimosa - Kénitra, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres de prix suivant :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC	Montant de la Caution Provisoire en DHS
4LDPK0124	PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE DU MOBILIER DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE KENITRA, EN LOT UNIQUE.	576 000,00 (DHS) CINQ CENT SOIXANTE SEPT MILLE DHS TTC	9 000,00 (DHS) NEUF MILLE DHS

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir par tous les concurrents sont celles arrêtées par le Règlement de la Consultation.

N.B : La caution provisoire doit être bloquée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'enseignement supérieur et du sport de Kénitra.

N° 4758/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم تازة
جماعة واد الملبل

إعلان عن تعديل قرار جماعي عدد 125 بتاريخ 02 يوليوز 2024

بني رئيس مجلس جماعة واد الملبل إلى علم كافة الموظفين والموظفين المعنيين باجتياز امتحان الكفاءة المهنية للترقى إلى درجة تلقي من الدرجة الثانية. المنشور بجرید Libération بتاريخ 10 يوليوز 2024 تحت عدد 10262, أن أخر أجل لإيداع طلبات الترشح هو 08 نونبر 2024 عوض 08 نونبر 2023.

N° 4756/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Rabat-Sale-Kénitra
Province de Sidi Kacem
Commune de Jorf El Melha

**Avis de concours d'aptitude professionnelle
Commune de Jorf El Melha au titre de l'année 2024**

Le président de la commune de Jorf El Melha et selon les lois organisant les procédures de passation des examens d'aptitude professionnelle annonce que les examens de l'aptitude professionnelle au titre de l'année 2024 seront organisés comme suit :

- le 10 octobre 2024 à 10h au siège de la commune pour l'avancement au grades suivants :
 - Adjoint Administratif 1^{er} grade.
 - Adjoint Technique 1^{er} grade.
- le 31 décembre 2024 à 10h au siège de la commune pour l'avancement au grades suivants :
 - Technicien 1^{er} grade.

Ces examens sont ouverts aux fonctionnaires de la commune possédant une ancienneté de six ans au grade initial en date du 10 octobre 2024 pour les grades Adjoint Administratif et Adjoint Technique et 31 décembre 2024 pour le grade Technicien 1^{er} grade .

Les postes ouverts pour chaque grade est de 14 (14) .

Les demandes doivent être transmises à Mr le président avant le 09 octobre 2024 pour les grades Adjoint Administratif 1^{er} grade et Adjoint Technique 1^{er} grade , et avant 30 décembre 2024 pour le grade Technicien 1^{er} grade , mais d'une copie du dernier arrêté en grade légalisée, les examens organisés seront organisés comme suit :

Les examens écrits :

Examen écrit	durée	coefficient
Grade technicien 1 ^{er} grade sujet professionnel ou QCM .	3heures	4
Grade adjoint administratif 1 ^{er} grade sujet professionnel ou QCM .	2heures	3
Grade adjoint Technique 1 ^{er} grade sujet professionnel ou QCM .	2heures	3

a- Les examens oraux :

Examen	durée	coefficient
- Pour les grades Adj. Tech. Et Adj. Adm. discussion concernant la fonction exercée .	Entre 15 et 30 minutes	2
- Pour le grade technicien 1 ^{er} grade discussion concernant la fonction exercée .	Entre 15 et 30 minutes	3

N° 4757/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE BENSILMANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N° 29/2024**

Le 15/08/2024 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Benslimane Avenue des F.A.R à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix ayant pour objet : Plan de campagne 2024

Fourniture des panneaux de signalisation verticale et fourniture et pose des garde-corps 57 et des glissières de sécurité pour le réseau Routier relevant de la D.P.E.T.L de Benslimane. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés Publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (434 232,00 dh TTC) Quatre cent trente-quatre mille deux cent trente-deux dirhams TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (6 000,00 Dh) Six mille dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchés-publics.gov.ma Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation :

N° 4761/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de khemisset
Commune de khemisset
Direction des services
Division des affaires
financières
SM

**AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N° 12/2024**
Le 08/8/2024 à 11h, Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le président de la commune de Khemisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Travaux de construction d'une salle polyvalente à la commune de khemisset .

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 50 000,00 dh (Cinquante mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 776 330,04

dh (Deux millions sept cent soixante-seize mille trois cent trente dirhams quatre centimes TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret N° 2-22-431 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma et conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 4762/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE
ET DU SPORT
ACADEMIE
REGIONALE
D'EDUCATION & DE
FORMATION
MARRAKECH SAFI
DIRECTION
PROVINCIALE
AL HAOUZ
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTS
SIMPLIFIE SUR OFFRES
DE PRIX N° 02/EXP/2024**

Le 23/07/2024, à 12h00 il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert Simplifié sur offres de prix à pour objet l'achat de matières et fournitures d'enseignement pour les établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale Al Haouz.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à : 15 000,00 Dh (Quinze mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : 900 000,00 DH TTC (Neuf cent Mille Dirhams TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchés-publics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.

N° 4763/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE
D'AL HAOUZ**

Avis d'appel d'offres ouvert international n° 42/2024/HZ

Le 06/08/2024 à 10 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahanaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international, sur offres des prix pour : Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales dans le monde rural : (Achèvement des travaux d'aménagement de la liaison reliant Aghbar et Tiouyaline et aménagement des bretelles des douars avoisants sur 16,9km - Province d'Al Haouz).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchés-publics.gov.ma> Le cautionnement provisoire dématérialisé est fixé à la somme de : Cinq Cent Mille Dirhams (500 000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trente-Six Million Huit Cent Dix-Neuf Mille Huit Cent Quarante-Trois Dirhams 60 Centimes TTC (36 219 843,60 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchés-publics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 4764/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE
D'AL HAOUZ**

Avis d'appel d'offres ouvert national n° 43/2024/HZ

Le 06/08/2024 à 10 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahanaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix pour : Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales dans le monde rural : Contrôle extérieur topographique de la qua-

lité de l'achèvement des travaux d'aménagement de la liaison reliant Aghbar et Tiouyaline et aménagement des bretelles des douars avoisants sur 16,9km - Province d'Al Haouz).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchés-publics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire dématérialisé est fixé à la somme de : Trois Mille Dirhams (3 000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cents mille cinq cent quatre-vingt-douze dirhams 0 centime TTC (200 592,00 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchés-publics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 4765/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
REGION DRAA
TAFILALET
PROVINCE
D'OUARZAZATE
COMMUNE
D'OUARZAZATE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N° : 25 / FDT / 2024**

Le 06 Août 2024 à Dix heures (10h), il sera procédé à la Salle des réunions de la Commune d'Ouarzazate, site à : Avenu Mohamed V, Commune d'Ouarzazate Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix international pour : Acquisition de véhicules au profit de la Commune d'Ouarzazate, Province d'Ouarzazate, Région Draa Tafilalet.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 974 000,00 Dh (Un millions neuf cent soixante quatorze mille Dirhams;) T.T.C.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30 000,00 Dh (Trente mille dirhams).

Il doit être établi au nom de la Commune d'Ouarzazate.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars 2023 relatif aux

marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchés-publics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau des marchés de la Commune au plus tard le 05 Août 2024 avant 16 h 30mn ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.

N° 4766/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya Région Guelmim
Oued-Noun
Province de Sidi Ifni
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N° 11/2024/INDH**

Le 06 Août 2024 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix portant sur : ACQUISITION D'UNE UNITE MEDICALE MOBILE DE DIEE A LA SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT AU PROFIT DE LA PROVINCE DE SIDI IFNI.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.800.000,00 Dh (Un Million Huit Cent Mille Dirhams, 00 centimes.)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30.000,00 dh (Trente Mille Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchés-publics.gov.ma.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau du service des marchés de la Province de Sidi Ifni au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.

N° 4767/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE**

**DE NOUACEUR
COMMUNE
BOUSKOURA
DIRECTION
DES SERVICES
DIVISION
DES TRAVAUX
COMMUNAUX
APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX
N°05/2024/CB/DTC**

Marche réserve aux très petites, petites et moyennes entreprises installées au Maroc y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

Le 08 Août 2024 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune Bouskoura, sis au siège de la commune de Bouskoura domicilié à la RP 3009 quartier administratif de la commune Bouskoura province Nouaceur à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix

n°05/2024/CB/DTC du 08 Août 2024 pour :Travaux d'extension du réseau d'éclairage public basse tension dans différents douars et quartiers de la commune de Bouskoura. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés Publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 681 853,20DH (six cent quatre-vingt et un mille huit cent cinquante-trois dirhams et 20 CTS).TTC

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 13 637dh (treize mille six cent trente-sept dirhams).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 02-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés Publics accessible à l'adresse www.marchés-publics.gov.ma.

Ainsi qu'aux dispositions de la loi n° 53-00 formant charte de la Petite et Moyenne Entreprise (PME) du 23 juillet 2002 et de la décision du Ministère de l'Économie et des Finances n° 3011-13 du 30 octobre 2013 pris pour l'application de l'article 148 dudit règlement des marchés.

Les fiches techniques et les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans la division des travaux communaux au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultations.

N° 4774/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province d'Essaouira
Conseil de la Province
d'Essaouira
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 20/2024/BP

Le 06/08/2024 à 10H00, il sera procédé à la salle de réunion au Conseil de la Province d'Essaouira, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, pour :

Contrôle des études techniques et des travaux de construction du siège du Groupement des Collectivités Territoriales (Bureau Communal d'Hygiène) - Regraga - Commune Talmet Province d'Essaouira. Le dossier d'appel d'offres national doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, accessible à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille deux cent Dirhams (1 200,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : Soixante mille Dirhams toutes taxes comprises (60 000,00 DH TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n° 1692-23 du 4 hïja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 6 du règlement de consultation.
N° 4777/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province d'Essaouira
Conseil de la Province
d'Essaouira
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 21/2024/BP

Le 06/08/2024 à 11H00, il sera procédé à la salle de réunion au Conseil de la Province d'Essaouira, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, pour :

Contrôle des études techniques et des travaux de construction du siège du Groupement des Collectivités Territoriales (Bureau Communal d'Hygiène) - Argane - Communes Semimou et Tamarar - Province d'Essaouira. Le dossier d'appel d'offres national doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, accessible à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille deux cent Dirhams (1 200,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : Soixante mille Dirhams toutes taxes comprises (60 000,00 DH TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n° 1692-23 du 4 hïja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 6 du règlement de consultation.
N° 4778/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province d'Essaouira
Conseil de la Province
d'Essaouira
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 22/2024/BP

Le 07/08/2024 à 10H00, il sera procédé à la salle de réunion au Conseil de la Province d'Essaouira, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, pour :

Contrôle des études techniques et des travaux de construction du siège du Groupement des Collectivités Territoriales (Bureau Communal d'Hygiène) - Haoud Mogador - Commune Essaouira. Le dossier d'appel d'offres national doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, accessible à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille deux cent Dirhams (1 200,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : Soixante mille Dirhams toutes taxes comprises (60 000,00 DH TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n° 1692-23 du 4 hïja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 6 du règlement de consultation.
N° 4779/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Intérieur
Province d'Essaouira
Conseil de la Province
d'Essaouira
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 23/2024/BP

Le 07/08/2024 à 11H00, il sera procédé à la salle de réunion au Conseil de la Province d'Essaouira, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, pour :

Contrôle des études techniques et des travaux de construction du siège du Groupement des Collectivités Territoriales (Bureau Communal d'Hygiène) - Al Araze - Commune Hamchane Province d'Essaouira. Le dossier d'appel d'offres national doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, accessible à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille deux cent Dirhams (1 200,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : Soixante mille Dirhams toutes taxes comprises (60 000,00 DH TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n° 1692-23 du 4 hïja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 6 du règlement de consultation.
N° 4780/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province d'Essaouira
Conseil de la Province
d'Essaouira
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 24/2024/BP

Le 08/08/2024 à 10H00, il sera procédé à la salle de réunion au Conseil de la Province d'Essaouira, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, pour :

Établissement du dossier DCE (dossier de consultation des entreprises) et suivi des travaux de ravalement des façades du Boulevard Zerkoutni à Tancienne Médina d'Essaouira - Province Essaouira. Le dossier d'appel d'offres national doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, accessible à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille cinq cent Dirhams (1 500,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la

somme de : Soixante quinze mille six cent Dirhams toutes taxes comprises (75 600,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n° 1692-23 du 4 hïja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Dossier technique : Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans le domaine : Domaine d'activité : Agrément Calcul de structures pour bâtiments à tous usages : D14

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article n° 7 du règlement de consultation.
N° 4781/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION GENERALE
DE LA METEOROLOGIE
Direction Régionale de la
Météorologie Centre
Est à Beni Mellal
EN-5-03-03-03
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL N°
02/2024/DRMCE

Le 26/08/2024 à 10h00 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale de la Météorologie Centre Est à Beni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres de prix n°02/2024/DRMCE, pour : Achat de radiosondes et ballons sondes pour les systèmes de radiosonde d'Errachidia et Beni Mellal (Provinces Errachidia et Beni Mellal).

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de

: 15000,00 dhs (Quinze Mille dirhams).

L'estimation du marché (établi par le maître d'ouvrage est fixée à 1998480,00 Dirhams (Un million neuf cent quatre-vingt-dix mille quatre cent quatre-vingts Dirhams Zéro Centimes)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les prospectus et notices techniques exigés par le dossier d'appel d'offres, doivent être déposés auprès du service des Affaires Administratives et Financières de la Direction Régionale de la Météorologie Centre sise à Hay Laymoune, lotissement Mourjid, n° 15, Beni Mellal, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
N° 4782/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MEDJOUNA
COMMUNE DE SIDI HAJJAJ OUD HASSAR
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX
SERVICE TECHNIQUE



AVIS DE DEPOT

Le président de la commune de Sidi Hajjaj Oud Hassar annonce aux publics, qu'une enquête comodeo et incomedo a été ouverte dans une durée de 15 jours à partir de la publication de l'avis au sujet d'une demande d'autorisation d'aménagement d'un **Pressing** sis : **Lotissement ESSALAM 2**

LOT N° 73 MAG 43 Sidi Hajjaj Oud Hassar province Medjouna TF N° : 6785/85 . Au nom de **Mr HAMID BARNICHA**.

A Cet effet un registre est mis à la disposition du public au service économique pour consigner toutes observations à ce sujet.

N° 4775/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة الدار البيضاء - سطات
مجلس إقليم سطات
دائرة سطات الجديدة
فخامة أولاد بوزيري
جماعة سدي حجاج بوزرغال
مجلس

تمس إقرار امتحان القوائم النهائية برسم سنة 2024

بالرأس جماعة سدي حجاج بوزرغال أن الجماعة القروية بتسطام امتحان القوائم النهائية برسم سنة 2024 لتوظيف التلاميذ لها بغاية الإضمارات الكائن بقرى جماعة القادام من الجماعة القروية سطات و التدرج الجور الثاني.

الرقم المعلن للقائمة	الرقم المعلن للتاريخ	محل الامتحان	التاريخ المعلن للامتحان	المسند القوائم	الجهة المعلن للقائمة
معلن عن القوائم النهائية	2024/02/09	قرى الجماعة	2024/02/01	01	معلن عن القوائم النهائية
معلن عن القوائم الأولية				01	معلن عن القوائم الأولية

أوجه الملاحظات أن الجماعة القروية بتسطام بقرى الجماعة القروية

N° 4775/PA

- BORJ ZAMZAM - S.A.R.L.(AU)

Société à Responsabilité Limitée Associé Unique au Capital de 100 000,00 dhs Siège Social: QUARTIER AARID GROUPE 01 RUE TAOUIMA N° 504 1ER ETAGE NADOR

I- Aux termes du PV de l'A.G.E du 03/06/2024, il a été décidé :

* DEMISSION DE GERANT, NOMINATION DE GERANTE ET SIGNATURE SOCIAL : DEMISSION DE GERANT:

L'associé unique accepte la démission de gérant monsieur MEKKAOUI HAMID NOMINATION DE GERANTE :

L'associé unique décide de nommer aux fonctions de gérante unique à compter de ce jour et jusqu'à nouvelle décision madame FOURKA LAILA .

La société fonctionne avec la signature du gérante unique FOURKA LAILA .

II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador le 10/06/2024 N°8084

POUR EXTRAIT ET MENTION

La Gérance

N° 4783/PA

- SOPRA AUTO - S.A.R.L. (AU)

Société à Responsabilité Limitée Associé Unique au Capital de 500 000,00 dhs Siège Social: BLOC L'OR NOIR N° 22 LAARY CHEIKH NADOR

I- Aux termes du PV de l'A.G.E du 18/01/2024, il a été décidé :

* TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL:

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société BLOC L'OR NOIR N° 22 LAARY CHEIKH

NADOR à nouvelle adresse RUE MOULAY ALI CHERIF N° 92 NADOR.

II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador le 10/06/2024 N°8084

POUR EXTRAIT ET MENTION

La Gérance

N° 4784/PA

AGRO HOUSSINE IMPORT EXPORT S.A.R.L. AU

Société à Responsabilité Limitée d'associé Unique au Capital de 100 000,00 dhs

Siège Social: 142 BD AL MASSIRA 1ER ETAGE NADOR

I- Aux termes du PV de la décision extraordinaire de l'associé unique en date du 02/07/2024 il a été décidé :

* DONATION DE PARTS SOCIALES (DE FRERE A SON FRERE):

Le donateur CHAKH-CHAKH EL HOUSSINE, fait donation irrévocable par les présentes en s'obligeant à toutes les garanties ordinaires de fait et de droit les plus étendues en pareille matière à CHAKH-CHAKH EL-BADAOUIL cent (100) parts sociales lui appartenant à la susdite société. Donataire CHAKH-CHAKH EL- BADAOUIL accepte les cent (100) parts

sociales de donation. • DEMISSION DE COGERANTE, NOMINATION DE GERANT, COGERANT ET SIGNATURE SOCIAL. DEMISSION DE COGERANTE :

L'associé unique accepte la démission de cogérante madame CHAKHCHAKH SOUKAINA

Marocaine, né le 16/07/1922 demeurant à HAY LAARY CHEIKH RUE BENI MELLAL NO 17 NADOR, et titulaire de la CIN N° 5717193.

NOMINATION DE GERANT ET COGERANT : L'associé unique décide de nommer aux fonctions de : Gérant : CHAKHCHAKH EL HOUSSINE.

Cogérant : CHAKH-CHAKH EL-BADAOUIL SIGNATURE SOCIAL : La société fonctionne avec les signatures séparées de gérant CHAKHCHAKH EL HOUSSINE

OU cogérant CHAKH-CHAKH EL-BADAOUIL .

II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador le 05/07/2024 N°8217

POUR EXTRAIT ET MENTION

La Gérance

N° 4785/PA

"WEST PARTS" S.A.R.L

Aux termes du PV de l'A.G.E du 03/06/2024 l'associé de la Société « WEST PARTS» S.A.R.L, ayant son siège social à : BLOC L'OR NOIR N° 22 L 40 LAARY CHEIKH NADOR, au capital de 500.000,00 Dhs, il a été décidé :

- La dissolution anticipée de la société :

- La nomination de Mr EL MOHAJER OUALID, en qualité de liquidateur et ayant fixé le siège social de la société.

- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador le 03/07/2024 sous le n° 8200.

N° 4786/PA

" IDEAS CONSULTING" S.A.R.L

Aux termes d'un PV AGE en date du 22/05/2024, il a été décidé de procéder ce qui suit :

- La démission de Mr MO-HAMED HABBAL, en tant que gérant unique et la nomination de Mr ABDELLATIF FARIH en qualité de gérant unique pour une durée illimitée.

- La société est valablement engagée par la seule signature du gérant unique Mr ABDELLATIF FARIH.

Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 10/07/2024 sous le Numéro 925665.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 4787/PA

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21/06/2024 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une S.A.R.L AU, dont les caractéristiques sont:

DENOMINATION: « MAJESTIC HYGIENE» S.A.R.L. AU OBJET : MARCHAND DE PRODUITS D'HYGIENE.

SIEGE SOCIAL : 45, Rue Abdelkader Moufakar, Etage 2, Appt N°04, Casablanca.

DUREE : 99 ans.

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 Parts Sociales de 100,00 DHS chacune libérées en espèce et réparties comme suit :

• MR MESSOUD LAMOUNI : 1000 PARTS SOCIALES

TOTAL : 1000 PARTS SOCIALES ANNEE SOCIALE : Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

GERANCE : La société est gérée par MR MESSOUD LAMOUNI ET MR SAAD LAMOUNI pour une durée illimitée.

Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 09/07/2024 sous le N°925391, RC N° 633399.

Pour Extrait et Mention LA GERANCE

N° 4788/PA

SERBOU23

IMPORT-EXPORT sarl Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 04/07/2024 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société, S.A.R.L, dont les caractéristiques sont les suivantes :

• Dénomination «SERBOU23 IMPORT-EXPORT sarl »

• Objet : import-export et Industrie de lavage et de séchage de sable.

• Siège sociale : 117-rue Emir Abdelkader Casablanca.

• Durée : 99 ans

• Capital social : 100 000,00 DHS

• Gérance : la société est gérée par Mr AZEROUAI JEAN JACQ et Mr ANSARI ABDELFAITAH

• Année sociale : commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année

• Dépôt légal : le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 11/07/2024 , sous N°925980 et la société a été immatriculée au registre de commerce sous le numéro 633555

N° 4789/PA

- AVIS DE PUBLICITE - WORLD COMPTA

- Transfert du siège social A ITTISAL 2, RUE 30 N° 17 ETAGE 2 CITE DJMAA CASA.

- Mise à jour des statuts. Dépôt légal N° 794273 au Tribunal Commercial de Casablanca, le 13/09/2021.

N° 4790/PA

- AVIS DE PUBLICITE - WORLD COMPTA

- Transfert du siège social A Sidi Moumen, Rés Nejma Gh12 Etage 4 N°19 CASA. Dépôt légal N° 862680 au Tribunal Commercial de Casablanca, le 10/03/2023.

N° 4791/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

PROVINCE D'AZILAL

GROUPEMENT DES COMMUNES HAUT

ET MOYEN ATLAS D'AZILAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE

N° : 03/2024/B.G.C/PAZ

Le 25 JUILLET 2024 à 11 Heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal à l'ouverture des plus relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

Entretien et Réparation des Véhicules et Engins du Groupement des Communes Haut et Moyen Atlas AZILAL.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Budget et des marchés du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : cinq mille dirhams et 00 Centimes (5 000,00 dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux cent quatre-vingt-dix-sept mille dirhams et 00 centimes (297.000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

* Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail du marché public conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14-12-2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation

N° 4792/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

INTERNATIONAL N° 47/2024/DGM

Le 09/08/2024 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca

à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n° 47/2024/DGM

du 09/08/2024 relatif à l'acquisition et la mise en place d'un Système D'information des Ressources Humaines SIRH pour le compte de la Direction Générale de la Météorologie (Préfecture d'arrondissement Hay Hassani).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts d'acquisition établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million

Cinq cent mille dirhams

Toutes Taxes Comprises (1 500 000,00 Dirhams).

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000,00 dhs (vingt mille Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 4793/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

PROVINCE D'EL JADIDA

SECRETARIAT GENERAL D.A.A./S.B.M

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

INTERNATIONAL N°70/2024/BG

Le 26 Aout 2024 à 10 h, Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle des réunions siège de la province El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix N°70/2024/BG du 26 Aout 2024 pour Acquisition de mobilier de bureaux au profit des postes de commandement province El Jadida.

L'estimation des coûts de prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme comme suit : 2.574.120,00 DH (deux million cinq cent soixante quatre mille cent vingt dirhams TTC).

Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation

N° 4795/PA

Royaume du Maroc

ASSOCIATION FARHA DES ENFANTS AUX BESOINS SPECIFIQUES MENTAUX

AVIS D'ACHAT EN BON DE COMMANDE N° 01 / /INDH/2024

L'ASSOCIATION FARHA DES ENFANTS AUX BESOINS SPECIFIQUES MENTAUX acquerra les équipements faisant l'objet de la présente annonce de bon de commande, conformément aux exigences de l'article 91 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics.

Objet du travail : acquisition des équipements du effectrice CENTRE FARHA Caractéristiques : A retirer de siège mentionné ci-dessous

Lieu de mise en œuvre : CENTRE FARHA SIS A ECOLE PRIMAIRE CHAHID LARBI BENNAY OULFA, CASABLANCA

Date limite de réalisation ou de livraison des équipements : 19/07/2024

Date et heure maximale de réception des offres des concurrents : 15/07/2024 à 16h00

Les enveloppes des soumissionnaires seront déposées contre récépissé au siège sus-mentionné.

Pour plus d'information contacter le : 06.69.69.20.25

N° 4796/PA

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Intérieur

REGION FES-MEKNES

PROVINCE DE BOULEMANE

CERCLE DE MARMOUCHIA

CAIDAT AIT EL MANE COMMUNE D'AIT EL MANE

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié sur offres

des prix N°05/2024/CAE/PB

Il sera procédé, le 25/07/2024 à 11 h dans la salle de réunion de la Commune AIT EL MANE Province de Boulemane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts simplifié sur offres des prix concernant :

AMENAGEMENT DE PONT TACHYALT SUR OUED EZZABOUQ A LA COMMUNE D'AIT EL MANE -PROVINCE DE BOULEMANE-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, accessible à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de soixante-douze mille sept cent soixante-dix-sept Dirhams, 60 centimes (72 777,60 dhs TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : mille quatre cent cinquante-six Dirhams (1 456,00 Dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation

Portrait



Paul Kagame

L'homme qui a façonné le Rwanda d'une main de fer

Héros visionnaire ayant mis fin au génocide des Tutsi et modernisé le pays pour ses partisans, despote muselant toute opposition pour ses détracteurs: depuis trois décennies, Paul Kagame a façonné le Rwanda dans un règne sans partage.

Le 15 juillet, le dirigeant âgé de 66 ans briguera un quatrième mandat, qui lui est promis. Aux précédentes élections de 2003, 2010 et 2017, il n'a jamais obtenu moins de 93% des suffrages.



Le 15 juillet, Paul Kagame briguera un quatrième mandat, qui lui est promis. Aux précédentes élections de 2003, 2010 et 2017, il n'a jamais obtenu moins de 93% des suffrages

Trente ans plus tôt, le 4 juillet 1994, cet homme longiligne aux lunettes rondes entrait dans Kigali à la tête de la rébellion tutsi du Front patriotique rwandais (FPR), renversant le régime extrémiste hutu instigateur du génocide d'environ 800.000 personnes, majoritairement des Tutsi mais aussi des Hutu modérés.

Troquant son treillis-béret pour les costumes-cravates, il devient un influent vice-président et ministre de la Défense. Dirigeant de facto du pays, il est élu président en avril 2000 par le Parlement, après la démission de Pasteur Bizimungu.

Ses trois décennies au pouvoir ont fait de lui un des dirigeants les plus clivants du continent.

Il a été le maître d'œuvre du spectaculaire redressement économique du pays, exsangue après le génocide et aujourd'hui érigé en modèle, attirant des multinationales comme Volkswagen, DP World, BioNtech...

Fin stratège, il est le commandant en chef d'une armée accusée de déstabilisation en combattant aux côtés de la rébellion du M23 dans l'Est de la République Démocratique du Congo, mais qui joue un rôle sécuritaire crucial ailleurs sur le continent (Centrafrique, Mo-

zambique...).

"PK" est aussi le VRP d'une destination écotouristique de luxe qui s'affiche sur les maillots d'Arsenal, du PSG et du Bayern Munich; une image glamour qui masque un régime répressif, dénoncent des ONG de protection des droits humains.

Dans tous ces aspects, sa mainmise est totale.

"Paul Kagame a façonné le Rwanda, mais il est aussi le produit du Rwanda", estime le directeur pour l'Afrique de l'Est de l'Institut des études de sécurité (ISS) Paul-Simon Handy, soulignant la tradition rwandaise d'un Etat fort --qui a notamment permis les massacres à grande échelle du génocide.

Au début des années 1960, sa famille a fui les attaques contre la minorité tutsi pour se réfugier en Ouganda.

Jeune homme, Paul Kagame y rejoint la rébellion de la NRA (Armée nationale de résistance) (ISS) Paul-Simon Handy, qui prendra le pouvoir en 1986.

Il fonde avec d'autres exilés tutsi le FPR, qui pénétrera en 1990 au Rwanda pour renverser le régime de Juvénal Habyarimana, dominé par les Hutu, ouvrant une guerre civile.

Quand l'avion d'Habyari-

mana est abattu le 6 avril 1994, les extrémistes hutu lancent une campagne de massacres visant majoritairement les Tutsi. Le FPR y mettra fin, mais sera ensuite accusé d'avoir tué plusieurs dizaines de milliers de personnes dans sa traque des génocidaires.

Rongée par la culpabilité de son inaction durant le génocide, la communauté internationale restera silencieuse, préférant soutenir le renouveau du pays (7,2% de croissance moyenne entre 2012 et 2022) et ses remarquables progrès d'infrastructures, de santé et d'éducation.

Ce n'est qu'en 2012, après les premières accusations de soutien au M23, que ses alliés occidentaux durcissent le ton et réduiront leurs aides.

Les critiques se sont multipliées sur un régime où les voix dissidentes sont étouffées ou contraintes à l'exil.

Un des cas les plus retentissants est celui de Paul Rusesabagina, patron hutu de l'hôtel Mille Collines durant le génocide qui sauvera un millier de Tutsi --épisode qui a inspiré le film "Hotel Rwanda".

Cet opposant en exil a été arrêté en 2020 à Kigali, à la descente d'un avion qu'il pensait à destination du Burundi. Le gouvernement rwandais a reconnu avoir financé

l'opération.

Condamné à 25 ans de prison pour "terrorisme", il a bénéficié d'une grâce présidentielle.

Au nom de l'unité du pays, "le parti au pouvoir surveille étroitement l'image qui est projetée à l'intérieur et hors des frontières, le narratif officiel ne tolère aucune critique", résume Paul-Simon Handy.

"Le principal point noir de (la présidence) Kagame est l'incapacité à améliorer le paysage démocratique", estime Louis Gitinywa, avocat constitutionnaliste et analyste politique rwandais. "Il n'y a qu'une seule voix au Rwanda."

Seul un des onze partis d'opposition officiellement enregistrés ne soutient pas Paul Kagame.

Le dirigeant, lui, balaie les accusations d'autoritarisme. "Des mensonges" venus d'Occident, fustigeait-il dans un entretien à l'AFP en 2021.

Quand son parti l'a plébiscité pour briguer un quatrième mandat, ce père de quatre enfants et grand-père de deux petits-enfants a accepté "ce fardeau de responsabilité", mais appelé ses partisans à lui trouver un successeur.

Si tel n'est pas le cas, des amendements constitutionnels adoptés en 2015 lui permettent de se représenter en 2029.

Sport



Lamine Yamal met l'Europe à ses pieds



"Génie", "demi-Dieu", "fabuleux"... la presse internationale manque de mots pour décrire le phénomène espagnol Lamine Yamal, homme du match contre la France en demi-finale de l'Euro-2024 en devenant le plus jeune joueur à marquer dans un grand tournoi à 16 ans et 362 jours.

"Echec et mat". Touché par les propos d'Adrien Rabiot à la veille du match l'appelant à "en faire plus" s'il voulait atteindre la finale, le prodige du FC Barcelone a répondu avec brio en l'envoyant valser sur un pas et en enroulant du pied gauche à l'opposé, hors de portée de Mike Maignan, avant de lancer à la caméra "vas-y parle, parle!".

L'adolescent nie avoir visé le milieu français, mais il a précisé que "le destin remettait tout le monde à sa place" et sa dernière publication sur Instagram ne laissait pas de place au doute, avec la mention "Echec et Mat", en référence à un slogan qu'il avait posté avant la rencontre en anglais "Avancez en silence, ne parlez que lorsqu'il est temps de dire +échec et mat+".

Les clichés de ce bijou qui a laissé la défense française de marbre et a remis l'Espagne sur le chemin de la finale ont eux été massivement partagés sur les réseaux sociaux par les supporters espagnols comme rappel qu'il ne fallait jamais parler trop vite, surtout contre un talent aussi précoce que renversant.

Ils se retrouvent logiquement en une de plusieurs journaux et sites internet, tous dithyrambiques:

"Lamine final" titre le quotidien catalan Mundo Deportivo, qui salue dans ses pages l'apparition "brutale" de l'ailier du FC Barcelone "au moment où l'Espagne en avait besoin", tandis que Marca parle "d'un but pour l'éternité" et d'une photo "à encadrer".

Le journal anglais The Times va encore plus

loin en écrivant "le génie lumineux de Yamal emmène l'Espagne en finale, le prochain demi-Dieu (du football) est arrivé", dans la même veine que l'ex-défenseur de Manchester United Rio Ferdinand, qui a écrit sur X "Lamine Yamal fait des choses illégales. Il n'a que 16 ans les gars".

De passage en zone mixte, son coéquipier Rodri a également encensé l'adolescent catalan: "Je suis très fier de Lamine. Les gens vont garder le but, l'apparition stellaire de ce garçon de 16 ans. L'avenir qui l'attend est brillant, mais je l'ai félicité pour son engagement défensif, son match tellement complet, l'aide constante qu'il a apportée... Chapeau, vraiment".

"Ce que nous avons vu c'est un geste génial produit par un génie" a lui résumé le sélectionneur espagnol Luis De la Fuente.

Il y a bien un peu de Messi, son idole et son modèle, dans cette gestuelle et cette capacité à éliminer sans effort, et rentrer sur sa patte gauche pour chercher la frappe ou déposer un caviar à l'un de ses partenaires.

Le shooting photo dévoilait il y a quelques jours par le père du lycéen, encore tout bébé à l'époque aux côtés du génie argentin, est perçu par la presse espagnole comme un signe presque divin. Et la soirée de mardi à Munich ne fera que renforcer cette filiation, même si le prodige barcelonais refuse toute comparaison.

Yamal, qui fêtera ses 17 ans ce samedi 13 juillet, rêve désormais d'un formidable cadeau d'anniversaire: une victoire à l'Euro dès le lendemain.

"J'ai déjà dit à ma mère de ne rien m'offrir pour mon anniversaire, être en finale, et la gagner serait quelque chose de grand", a confié le Barcelonais, qui battra un énième record de précocité en devenant le plus jeune joueur à disputer une finale d'Euro devant le Portugais Renato Sanches (18 ans et 328 jours).

Ollie Watkins, le héros inattendu de l'Angleterre

Il a attendu son moment pour briller: l'attaquant anglais Ollie Watkins, qui n'avait disputé qu'une vingtaine de minutes en sortie de banc depuis le début du tournoi, a envoyé les Three Lions en finale de l'Euro-2024 d'un superbe enchaînement de pur buteur, crucifiant les Pays-Bas à la 91e minute (2-1).

Rentré en jeu en toute fin de match à la place du capitaine Harry Kane, qui avait remis les siens dans la partie en transformant un penalty qu'il avait provoqué, le joueur d'Aston Villa, bien servi dans la surface par Cole Palmer, a résisté au roc néerlandais Stefan De Vrij pour s'amener le ballon et loger une frappe limpide du droit dans le petit filet opposé.

"C'est incroyable, j'ai attendu ce moment pendant des semaines!" a confié Watkins, logiquement élu homme du match pour avoir forcé la décision dans le money-time, à la télévision allemande.

"L'Angleterre a souffert surtout à cause des changements de Ronald Koeman. Ils ne trouvaient pas la solution et avaient désespérément besoin d'un remplaçant. Cet homme était Ollie Watkins, et il l'a fait parfaitement", a réagi le légendaire Alan Shearer sur BBC Radio. "Je me demandais quand est-ce que les changements auraient lieu. Ils ont été justes, parfaits. Quelle soirée pour Watkins et pour l'Angleterre!"

Formidable finisseur, valeur sûre de Premier League, dont il a terminé deuxième meilleur buteur avec 19 réalisations et 13 passes décisives, l'attaquant formé à Exeter n'a découvert le haut niveau que tardivement, après avoir gravi les échelons du football britannique un à un.

Révélaté à Brentford, il a depuis explosé chez les Villans, dont il est devenu l'homme providentiel, mais n'avait pour l'instant jamais eu sa chance dans un grand tournoi en sélection.

"J'ai vraiment eu un parcours incroyable. J'ai travaillé très dur pour arriver ici, et j'essaye juste d'en profiter car je n'avais jamais disputé de tournoi majeur. J'ai raté le dernier Euro, je n'ai pas été conservé dans le groupe au dernier moment alors que je voulais à tout prix y participer", rappelait le buteur de 28 ans plus tôt dans le tournoi auprès de BBC Sport.

"Pour moi c'est difficile d'être sur le banc et de ne pas jouer alors que je suis habitué à le faire chaque semaine depuis les 3 ou 4 dernières saisons. Mais ça fait partie du jeu, j'essaye de donner une énergie positive à l'équipe, et quand j'aurai l'opportunité il faudra que je sois prêt à la saisir", estimait-il.

Entré en jeu en phase de groupes contre le Danemark, il n'avait pas su le faire et avait alors buté sur Kasper Schmeichel, mais il a cette fois été clinique, comme souvent avec son club, pour



envoyer les Three Lions vers une deuxième chance, trois ans après sa finale perdue contre l'Italie.

Au tour précédent, le sélectionneur Gareth Southgate aurait pu se tourner vers lui pour la prolongation face à la Suisse, mais avait choisi de lancer Ivan Toney, redoutable tireur de penalty qui a transformé le sien avec une tranquillité dé-

concertante, sans même regarder le ballon.

"Nous parlons souvent du fait d'être prêts. (...) Quand le moment l'impose, vous pouvez avoir cinq minutes, une minute, mais vous pouvez faire la différence, vous pouvez nous faire gagner un tournoi. Il a attendu, il a été patient. Ce qu'il a fait est exceptionnel et il le mérite", a résumé Harry Kane sur ITV.

Présentation à Rabat des athlètes marocains qualifiés aux JO Paris-2024



Le Comité national olympique marocain (CNOM) a organisé, mercredi à Rabat, une rencontre pour présenter les athlètes marocains qualifiés aux Jeux olympiques, prévus du 26 juillet au 11 août à Paris.

Au total, 60 sportifs défendront les couleurs nationales aux JO de Paris, dans 19 disciplines sportives.

Il s'agit de l'athlétisme (13 athlètes), l'aviron (1), le beach volley (2), la boxe (3), le breaking (2), le canoë-kayak (2), le cyclisme (2), l'escrime (2), le football (18), le golf (1), le judo (3), la lutte (1), la natation (2), le skateboard (1), les sports équestres (2), le surf (1), le taekwondo (2), le tir sportif (1) et le triathlon (1).

A cette occasion, le président du CNOM, Faïçal Laraïchi, a félicité les sportifs qui se sont

qualifiés pour les Jeux olympiques de Paris 2024, ainsi que les staffs techniques.

Il a souligné que "la qualification pour les Jeux olympiques est un exploit en soi, compte tenu de la forte concurrence qui est devenue caractéristique des compétitions éliminatoires dans les différentes disciplines sportives", relevant que "de nombreux records enregistrés lors des éliminatoires dépassent largement ceux réalisés lors des Jeux olympiques et que les champions marocains doivent être fiers de leur qualification".

Il a ajouté que le fait de décrocher un billet pour les JO "est le début d'un long parcours avant de monter sur le podium", soulignant l'importance de faire montre de combativité pour défendre les couleurs nationales, ce qui passe notamment par une bonne préparation et

une forte volonté.

M. Laraïchi a réitéré la disposition du Comité national olympique marocain à apporter tout son soutien à ces champions, particulièrement sur les plans moral et psychologique, et à surmonter tous les obstacles auxquels ils sont confrontés en créant les conditions appropriées pour participer aux JO et atteindre les objectifs escomptés.

Le président du CNOM a appelé les sportifs marocains à redoubler d'efforts et à donner le meilleur d'eux-mêmes pour représenter le Royaume de la meilleure des manières et mon-

ter sur le podium, estimant que la pression de remporter la médaille d'or "doit être positive" et une source de motivation.

À Paris, le Maroc ambitionne de signer une participation meilleure que lors des précédents JO et honorer les couleurs nationales.

Le Maroc a remporté 24 médailles, au total, lors de ses participations aux Jeux olympiques depuis 1960 à Rome, dont 7 en or, 5 en argent et 12 en bronze.

L'athlétisme s'est taillé la part du lion de ces médailles, avec 20 médailles, dont 7 en or, 5 en argent et 8 en bronze.

Le village olympique accueillera dès le 18 juillet les athlètes

Le village olympique, qui logera les athlètes participant aux Jeux de Paris 2024, commencera à accueillir les sportifs dès le 18 juillet, rapporte le journal français "Le Monde".

"Le 18 juillet, les premiers athlètes prendront possession de leurs appartements, à raison de 1.500 à 2.000 arrivées par jour jusqu'au matin de la cérémonie d'ouverture, le 26 juillet", précise le journal.

Au plus fort des Jeux, ils seront 14.250 à vivre dans ce village de 52 hectares en région parisienne, qui comprend un centre multiconfessionnel, une polyclinique, un restaurant, une nurserie ou encore un bureau de poste, d'après la même source.

"Les 14.250 lits des quelque 7.000 chambres seront occupés par environ 9.000 athlètes – sur 10.500 participants aux JO – et 5.000 membres de l'encadrement (entraîneurs, kinés...) issus de plus de 206 délégations", détaille le journal.

Dès le 12 juillet à 8 heures, les chefs de mission des principales délégations seront au village pour préparer l'arrivée de leurs athlètes, d'après le média, ajoutant que ceux-ci aménageront leurs logements et les décoreront à leur guise dans le respect des valeurs olympiques imposé par le Comité international olympique.

Pendant les Jeux paralympiques, du 28 août au 8 septembre, le village accueillera 4.500 athlètes ainsi que 4.500 accompagnants et officiels de 182 délégations, relève-t-on.

Et de préciser que le périmètre du village, dont l'accès sera strictement limité aux personnes accréditées, sera sous la protection d'agents de sécurité privée et de forces de police – une antenne de la Préfecture de police sera opérationnelle à proximité immédiate du village.

Après les JO, ce village, qui a été inauguré le 29 février dernier, sera transformé en un quartier résidentiel, en symbiose avec l'exemplarité environnementale ambitionnée par Paris 2024.

Divers

Tennis

Le tennisman marocain Reda Bennani a été éliminé, mercredi, en 16èmes de finale du tournoi junior de Wimbledon par l'Espagnol Rafael Nadal.

Bennani, tête de série N.14, s'est incliné face à Jodar en trois sets (1-6, 6-3, 3-6) en près de 1h40 de jeu.

Le joueur marocain de 17 ans avait décroché son billet pour ce tour en s'imposant, lundi, face au Britannique Oliver Bonding en trois sets (6-4, 6-7 (4-7), 7-6 (10-6)). Quant à son rival espagnol, il avait pris le meilleur sur le Coréen Donghyun Hwang en trois sets (6-4, 1-6, 6-2).

Bennani avait atteint cette année les huitièmes de finale de Roland Garros juniors, en simple et en double.

Beach-soccer

L'équipe nationale de beach-soccer s'est largement imposée face à son homologue ivoirienne sur le score de 6 buts à 1, mercredi en match amical disputé au Complexe Mohammed VI de football.

Les réalisations du Cinq national ont été l'œuvre de Zouhair Jabbari, Driss Ghannam, Ibrahim Abaghi, Anouar El Abassi, Reda Zahraoui et Adnan Oubahri. Un deuxième match amical devait réunir les deux sélections hier, au Complexe Mohammed VI de football.

La sélection nationale de beach-soccer s'est qualifiée à la Coupe d'Afrique des nations de la discipline (CAN-2024) prévue cet été en Egypte, après le forfait de l'Angola, son adversaire lors des éliminatoires de cette compétition.

Basketball : Le FUS sacré champion du Maroc

Le FUS de Rabat a été sacré champion de la Division Excellence hommes de basketball (2023-2024), en battant l'AS Salé par 77 à 59, mercredi à la salle El Bouazzaoui de Salé, pour le compte du quatrième match de la finale de cette compétition.

Le FUS s'était imposé lors de la troisième finale disputée samedi à Rabat par 79 à 60. Il s'est incliné lors de deuxième finale, jouée mercredi dernier à Salé, par 67 à 76, alors qu'il avait remporté, le 30 juin dernier, la première finale sur le large score de 82 à 56.

La finale de la Division Excellence hommes de basket-

ball se dispute en cinq rencontres avec trois matchs gagnants pour être sacré champion du Maroc.

Le FUS Rabat et l'AS Salé ont validé leurs billets pour la finale de la Division Excellence hommes de basketball, au terme des troisième et derniers matchs des demi-finales.

Lors de la 3ème manche des demi-finales, le FUS de s'est imposé face au Maghreb de Fès sur le score de 69-61 à la salle Ibn Rochd de Rabat, tandis que l'AS Salé a pris le meilleur sur l'Ittihad de Tanger (IRT) par 82 à 72 à la salle El Bouazzaoui de Salé.

Le Raja de Béni Mellal tient son assemblée générale annuelle

Le Raja de Béni Mellal tiendra, le 20 juillet courant, son assemblée générale annuelle ordinaire au titre de la saison sportive 2023-2024, a annoncé le bureau dirigeant du club.

A l'ordre du jour de cette assemblée figurent notamment l'élection du nouveau bureau directeur, la nomination des membres des comités permanents, l'examen des rapports moral et financier, l'examen du rapport de l'auditeur des comptes ainsi que la nomination de nouveaux membres du bureau dirigeant.

Au cours de cette assemblée, il sera procédé à l'examen et à l'approbation du projet de plan d'action annuel et du projet de budget de l'Association du club, souligne-

t-on de même source.

Le bureau directeur informe l'ensemble des adhérents et supporters de l'équipe que le nouveau président et les membres du bureau directeur de l'Association seront élus à travers le scrutin de liste.

Le mandataire de chaque liste devra présenter la liste des candidats au secrétariat général de l'Association dans un délai de 8 jours précédant la tenue de l'assemblée, rappelle le communiqué de l'équipe mellalienne.

Le Raja de Béni Mellal a été créé en 1956. Il a été sacré champion du Maroc lors de la saison sportive 1973-1974 et a atteint trois fois le carré final de la Coupe du Trône.

Intelligence artificielle

Les Chinois optimistes malgré les restrictions occidentales

Innovation, soutien du gouvernement, vivier de jeunes talents: les professionnels chinois de l'intelligence artificielle (IA) affichent un optimisme sans faille lors d'un salon international à Shanghai, en dépit des restrictions américaines et occidentales.

Le secteur connaît une croissance fulgurante dans le pays asiatique.

Selon l'ONU, ce sont d'ailleurs les investisseurs chinois qui ont déposé l'immense majorité des brevets internationaux ces dernières années sur le créneau de l'IA générative - la technologie permettant de générer rapidement texte, vidéos ou illustrations en réponse à des requêtes. A la Conférence mondiale sur l'intelligence artificielle (WAIC) cette semaine à Shanghai, de nombreux exposants ont ainsi à cœur de faire étalage de leurs nouveaux produits sur ce créneau.

Un stand présente des "aquarelles" ultra-réalistes ou encore des illustrations ayant pour thème la science-fiction et générées par des logiciels. A côté, un groupe de robots humanoïdes se produit devant les visiteurs, levant les bras à l'unisson et faisant des signes de la main.

L'intelligence artificielle ouvre la voie à de nombreuses applications, de la re-

connaissance vocale à la gestion de données, en passant par l'espionnage ou les applications militaires.

Ce sont notamment ces deux dernières utilisations qui ont poussé les Etats-Unis à limiter les exportations vers la Chine de certaines puces électroniques les plus performantes, en particulier celles utilisées pour le développement de l'IA.

OpenAI, le concepteur du célèbre logiciel ChatGPT, accuse par ailleurs des groupes d'influence chinois d'avoir utilisé ses programmes pour tenter de manipuler l'opinion d'autres pays.

En réaction, il devrait bloquer dès la semaine prochaine l'accès en Chine à son interface de programmation d'application (API) - la plateforme qui permet aux développeurs d'autres produits d'intégrer ses modèles d'intelligence artificielle.

Un coup dur pour nombre d'entreprises chinoises.

Mais selon Ethan Duan, employé d'un incubateur de start-up, la Chine parviendra tout de même à tirer profit de son énorme réservoir de jeunes professionnels talentueux et les restrictions occidentales n'y changeront rien.

"Une coupure soudaine de l'accès à l'API (d'OpenAI) posera certainement



problème à de nombreuses compagnies sur le moment, mais il est encore trop tôt pour savoir si ce problème se posera encore d'ici un an ou deux", estime-t-il.

Son optimisme est étayé par les statistiques. La Chine comptait ainsi en 2022 près de la moitié (47%) des meilleurs chercheurs au monde en matière d'IA, contre 29% en 2019, selon une étude réalisée par MacroPolo, un cercle de réflexion américain spécialisé dans l'économie chinoise.

Les différentes restrictions prises par

les Etats-Unis et certains de leurs alliés occidentaux ne semblent pas doucher l'enthousiasme des visiteurs du salon de Shanghai, qui font la queue dès le matin pour venir tester les jeux et autres expositions interactives.

Shi Yunlei, fondateur et PDG d'une société d'appareils de fitness faisant appel à l'intelligence artificielle, fait état d'un intérêt croissant de clients lors des différentes foires professionnelles.

"Tout le secteur chinois des robots est en plein boom (...) et tout le monde

travaille dur pour se faire une place sur ce marché", assure-t-il.

Représentante de la société de logiciels OpenCSG, Lü Meixiu affirme à l'AFP que son entreprise n'est "pas trop affectée" par les restrictions américaines et qu'elle continue de développer ses activités à l'étranger.

"Les Etats-Unis sont probablement en avance sur nous dans certains domaines de cette technologie (l'IA), mais la Chine reste également très forte", souligne-t-elle.

"Je pense qu'à l'avenir, ce retard va peu à peu se combler, et qu'on peut même petit à petit le dépasser."

Au début du salon jeudi, un discours du Premier ministre chinois Li Qiang - le deuxième plus haut personnage de l'Etat après le président Xi Jinping - est venu rappeler toute l'importance accordée par le géant asiatique à l'IA.

Il a exhorté les pays étrangers à avoir des "mentalités plus ouvertes" en matière d'intelligence artificielle, pour laquelle une "coopération" est nécessaire notamment en termes de "circulation transfrontalière des données, de libre-échange des équipements et de connectivité des infrastructures".

Recettes

Gratin de brocolis et de pommes de terre



Ingrédients

1 kg de pommes de terre charlottes
1 kg de brocolis
50 cl de crème fraîche
25 cl lait entier
150 g de crème épaisse
3 œufs
200 g d'emmental râpé
Noix de muscade râpée
Beurre
Sel, poivre

Préparation

1- Préchauffez le four th.6 (180°C).
2- Pelez, lavez et détaillez les pommes de terre en rondelles.

3- Faites-les cuire 5 min à l'eau bouillante salée.
Égouttez-les.
4- Lavez les brocolis et faites-les blanchir 1 min à l'eau bouillante salée.

5- Coupez-le en bouquet.
Beurrez un plat à gratin.
Répartissez les pommes de terre et les fleurs de brocolis.

6- Battez les œufs en omelette.
7- Mélangez la crème fraîche, la crème épaisse, le lait, les œufs battus, le sel, le poivre et la noix de muscade.

8- Versez le tout sur les légumes, saupoudrez d'emmental.
9- Enfourez pendant 20 min.

Les traitements comme Ozempic pourraient diminuer le risque de certains cancers

Une classe de traitements contre le diabète, qui inclut le best-seller Ozempic, est associée à une réduction du risque de développer certains cancers, selon une étude publiée vendredi derniers.

Cette classe de traitements imite une hormone intestinale (GLP-1), et même si elle existe depuis environ 20 ans, une nouvelle génération de ces médicaments est devenue ces dernières années un véritable phénomène, du fait des pertes de poids importantes qu'elle peut entraîner.

Parmi cette nouvelle génération: Ozempic, un traitement du laboratoire danois Novo Nordisk contre le diabète de Type 2 - une maladie pour laquelle l'obésité est un facteur de risque très important.

L'étude, publiée vendredi dans la revue JAMA, a comparé des patients atteints de diabète de type 2 ayant reçu de l'insuline, et d'autres ayant reçu cette classe de traitements, entre 2005 et 2018 aux Etats-Unis.

Les traitements analogues du GLP-1 étudiés comprenaient ceux utilisant la molécule liraglutide, lixisenatide, ou encore semaglutide - celle d'Ozempic. Ozempic n'a toutefois été approuvé aux Etats-Unis qu'en 2017.

Les chercheurs ont trouvé que les patients ayant reçu les analogues du GLP-1 avaient un risque significativement

moins de développer 10 cancers sur 13 étudiés, dont le cancer de l'oesophage, colorectal, du rein, du pancréas, de l'ovaire, ou encore du foie.

Aucun effet significatif n'a en revanche été trouvé par rapport à l'insuline concernant le cancer de la thyroïde et le cancer du sein chez les femmes post-ménopause.

"L'obésité est connue pour être associée avec au moins 13 types de cancer", a souligné une co-auteurice de l'étude, Rong Xu. Ainsi, pour les patients atteints de diabète de type 2, "particulièrement ceux également atteints d'obésité, a-t-elle dit dans

une déclaration à l'AFP.

"Cela pourrait inciter les médecins à préférer les analogues du GLP-1 à d'autres traitements contre le diabète comme l'insuline pour les patients présentant un risque élevé de cancers associés à l'obésité", a-t-elle ajouté.

Cette étude s'inscrit dans une avalanche d'autres publiées désormais sur ces traitements, porteurs d'espoir pour des millions de personnes mais aussi de profits astronomiques pour les entreprises pharmaceutiques.

D'autres études ont déjà pointé d'autres bénéfices de cette classe de traitements, en plus de la perte de poids, comme par exemple la diminution du risque de maladies cardiovasculaires.

